

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed KHIDER Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Etrangères
Filière de Français



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master académique
Option : *Didactique des Langues-Cultures*

Thème :

**Le rôle de l'exposé oral dans la construction et
le développement de la compétence orale.**
**Cas des apprenants de 2^{ème} A.S. Lycée Mekki Menni
.Biskra**

Présenté par :
ARIOUA Sabah

Encadré par :
Dr. MANSOURI Mahmoud

Jury de soutenance:

nom et Prénom

Etablissement d'origine

qualité

HADDAD Meriem

Université -Biskra

Président

ACHOUR Yasmine

Université -Biskra

Examineur

Année universitaire
2020/2021

Remerciements

Nous remercions Dieu, le tout puissant, qui nous a donné la santé et la volonté d'élaborer ce mémoire.

Je remercie infiniment mon directeur de recherche Dr. Mansouri Mahmoud pour ses précieux conseils et son orientation tout au long de notre recherche.

J'exprime ma gratitude à tous mes enseignantes et à tous mes enseignants

Enfin , nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail

Nos vifs remerciements aux membres du jury, d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce modeste mémoire.

Merci à tous...

Dédicace

C'est avec modestie que je dédie ce travail à la femme la plus généreuse, ma source de tendresse infinie et ses sacrifices ma mère, qui m'a encouragée et toujours soutenue afin que je finisse mes études.

Je dédie également ce projet à mon défunt père paix à son âme.

A mon époux et mon ange Aridj.

A mes chers sœur et frères.

A toute la famille Arioua, Hachani et Torai.

A tous mes amie(s) qui m'ont toujours encouragée et aidée à réaliser ce travail.

A tous ceux qui sont absents et présents dans mon cœur.

Sabah

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	2
<i>Dédicace</i>	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
CHAPITRE I : L'exposé oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE	11
Introduction	12
I.1. L'enseignement / apprentissage du français en Algérie.....	12
I.1.1. Statut de la langue française en Algérie	13
I.1.2. Objectifs de l'enseignement du FLE au secondaire algérien	15
I.1.3. L'enseignement du français au secondaire algérien.....	15
I.1.4. La place de l'oral dans le programme de français au secondaire algérien.....	16
I.1.5. Définition de l'oral	17
Qu'est-ce que l'oral :	18
Les définitions selon les dictionnaires :.....	19
I.2. Objectifs et finalités de l'enseignement du français.....	20
I.3. LES ACTIVITES ORALES PROPOSEES EN CLASSE	21
I.4. Les deux formes de l'oral en classe de FLE.....	22
I.4.1. L'oral institutionnalisé	23
I.4.2. L'oral spontané ou improvisé.....	23
I.5. Difficultés rencontrées dans l'enseignement/apprentissage de l'oral	23
I.5.1. Au plan matériel	24
I.5.2. Au plan des obstacles à l'apprentissage	24
I.6. L'exposé oral.....	25
I.6.1. L'exposé oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE	25
I.6.1.1. L'objectif de l'exposé oral	26
I.6.1.2. L'évaluation des exposés oraux	27
I.6.1.3. Les types d'exposés oraux	28
I.6.1.4. Critères de réalisation.....	28
I.6.2. Les étapes de rédaction un exposé	29
I.6.2.1. Les éléments à prendre en considération.....	29

I.6.2.2. Préparer le contenu.....	31
I.6.2.3. Structurer l'exposé	31
I.6.3. La présentation orale	32
I.6.3.1. Rôle de la répétition	32
I.6.3.2. Importance du langage non verbal	33
I.6.3.3. La phase des questions	33
I.6.3.4. Le trac lors de la présentation orale	34
I.6.4. L'exposé oral comme stratégie pédagogique	35
Conclusion	35
CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE.....	37
Introduction	38
II.1. La compétence de la communication dans l'approche communicative.....	38
II.1.1. L'approche communicative	38
II.1.2. DÉFINITION DU CONCEPT « LANGUE »	40
II.1.3. Définition du concept communication.....	41
II.1.4. La compétence communicative (ses origines).....	42
II.1.5. Les composantes de la compétence communicative.....	45
II.1.6. Le développement de la compétence communicative chez les apprenants	46
II.2. Les interactions en classe de FLE.....	46
II.2.1. Les interactions entre apprenant/apprenant	47
II.2.2. Les interactions entre enseignant /apprenant	48
II.2.3. Développer des compétences par la résolution de problèmes	49
Conclusion	49
CADRE MÉTHODOLOGIQUE	50
CHPITRE III : L'enquête par observation.....	51
INTRODUCTION	52
III.1. La présentation de l'enquête.....	52
III.1.1. La pré-enquête	52
III.1.2. Lieu de l'enquête	53
III.1.3. Méthodologie.....	53
III.1.4. L'échantillon.....	54

III.2. Fiche pédagogique de l'activité.....	55
III.2.1. Le déroulement de la séance.....	55
III.2.2.L'instrument de recherche.....	57
III.2.3. La présentation et l'analyse des données.....	59
SYNTHÈSE.....	65
Conclusion.....	66
CONCLUSION GÉNÉRALE	68
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	72
ANNEXES	76
RÉSUMÉ	79

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Aujourd'hui l'enseignement d'une langue étrangère devient de plus en plus une exigence que ce soit dans la vie universitaire, quotidienne ou professionnelle. Son objectif consiste de doter les apprenants d'une compétence communicative. Cette maîtrise permet à l'apprenant de parler spontanément avec, et de pouvoir réagir dans diverses situations de communications.

En ce sens, C. PUREN insiste sur l'importance de la communication en soulignant que : « *Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans les situations de communications où l'apprenant aura quelques chances de trouver, en utilisant les codes de la langue cible* »¹

La didactique des langues a donné une grande importance aux pratiques servant de développer la compétence de production orale. Ces pratiques dans les classes de FLE offrent l'occasion à l'étudiant de prendre la parole devant un public.

D'un autre côté, il est connu que l'enseignement de l'oral est négligé dans les méthodes traditionnelles, la priorité étant attaché à l'écrit. C'est ce qu'explique Jean -Pierre Cuq en affirmant que « *la composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE* ».²

Cependant, l'enseignement de l'oral n'est pris en considération qu'à partir des années 1970, avec l'avènement de l'approche communicative.

L'importance accordée à l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE c'est ce qui nous a poussés de consacrer notre travail de recherche à étudier une pratique favorisant la maîtrise de la communication orale en précisant notre sujet de recherche comme suit : « rôle de l'exposé oral dans le développement de la construction de la compétence communicative », cas des apprenants de 2^{ème} A.S.

Nous avons choisi d'aborder l'exposé oral comme étant une activité parmi d'autres, permettant le développement de la compétence communicative des apprenants, parce que nous avons pu remarquer que les difficultés rencontrées sont de nature linguistique (phonétique,

¹PUREN Christian, *Histoire méthodologique de l'enseignement de la langue*, Paris, Nathan clé international, collection DLE, 1998, pp-371-372

²CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris, 2003, p.182.

lexicale, syntaxique, grammaticale et conjugaison) et/ou psychologique (le manque de confiance en soi, timidité, la peur, le trac, etc.)

De ce fait, notre objectif principal de ce travail de recherche se basera sur l'exposé oral et le processus de la compétence communicative, alors que cette notion majeure désigne une intervention orale de durée limitée, il sert à donner des informations autour d'un sujet, en prenant en considération l'auditeur.

Afin de mieux mener notre travail de recherche nous sommes contraintes de poser la question suivante :

– Quel est le rôle de l'exposé oral dans l'acquisition et le développement de la compétence communicative ?

Cette problématique nous a amené à poser les trois questions de recherche suivantes dans le but d'apporter de précision à notre sujet :

– Pourquoi un grand nombre d'apprenants n'osent pas à prendre la parole devant un public ?

– Quel est l'impact de l'exposé oral sur la construction et le développement d'une compétence communicative orale et sur l'apprentissage du FLE ?

– De quelle façon l'exposé oral peut-il améliorer l'apprentissage du FLE ?

Afin de répondre à ces questions, nous proposons les hypothèses suivantes :

Premièrement, l'exposé oral permettrait une meilleure prise de parole chez les apprenants du secondaire si l'enseignant mettait en place un contexte propice à l'apprentissage de cette langue-culture.

Deuxièmement, l'exposé oral serait un facteur déterminant dans la construction et le développement d'une compétence communicative si la pratique pédagogique de l'enseignant était de qualité.

L'information obtenue par ce dernier pourrait montrer le rôle de cet outil dans le développement de la compétence communicative chez les apprenants.

Nous avons choisi de travailler avec les apprenants de 2^{ème} A.S. Avec deux filières différentes, les langues et scientifiques pour bien cerner les difficultés qui créent les carences de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE en essayant de les remédier. Cette année

est très importante, car, c'est passer le baccalauréat pour réussir, on passera l'étape de transition vers l'université.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral. Ainsi, et en vue de vérifier nos hypothèses, nous avons opté pour un instrument d'investigation, en effectuant une enquête par le biais d'un outil de recherche : l'observation, et de faire un enregistrement audio-visuel d'une séance consacrée à l'exposé oral, auprès des apprenants de 2^{ème}A.S.

Notre mémoire est constitué de trois chapitres ; les deux premiers présentent l'ancrage théorique de notre travail de recherche ; dans le premier intitulé « L'exposé oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE », nous essayons de définir l'oral, en mettant l'accent sur l'enseignement du français en Algérie et ses objectifs, les finalités de l'oral, les difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la langue française, la définition de l'exposé oral ainsi que une clarification de ses objectifs et ses types .

Le second chapitre est consacré à la définition de la langue, la communication, la compétence communicative, ses composantes et les interactions en classe de FLE.

Le troisième chapitre est consacré une enquête par observation menée sur terrain avec les apprenants de 2^{ème}A.S, dans l'établissement Mekki Menni. Dans ce chapitre, nous décrivons le protocole d'observation, comme la méthodologie, le lieu, l'échantillon, la présentation de l'enquête, les déroulements, les observations et l'analyse des données recueillies de l'outil d'investigation.

Enfin, nous concluons ce travail par la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses citées auparavant.

CHAPITRE I :
L'exposé oral dans l'enseignement /
apprentissage du FLE

Introduction

Ce travail de recherche s'inscrit dans le champ de la didactique des langues étrangères, et met l'accent sur la compétence orale. Dans ce premier chapitre nous aborderons l'enseignement/apprentissage du français en Algérie en se basant sur la compétence orale.

En premier lieu, nous donnerons des définitions clés. En second lieu, nous aborderons une partie qui comporte "le noyau" de notre recherche et qui concerne le rôle de l'exposé oral dans le développement et la construction de la compétence orale en classe de FLE chez les apprenants de deuxième année secondaire.

En somme, nous pouvons dire que ce chapitre tente de définir les notions clés comme l'oral et ses caractéristiques, l'enseignement de l'oral et la parole en classe et ses difficultés, l'exposé oral et ses techniques oratoires.

I.1. L'enseignement / apprentissage du français en Algérie

En conséquence à l'histoire coloniale qui a duré 132 ans, la langue française a toujours été présente en Algérie parallèlement aux autres langues maternelles ainsi que l'arabe de scolarisation. Cette langue a donc été, en quelque sorte, imposée. Elle est enseignée aux algériens depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue native. Après l'indépendance, ce statut s'est transformé où elle devient une langue d'enseignement. On lui accorde plus d'intérêt. Elle est présente dans le système scolaire algérien à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire). A l'université, le français est langue d'étude pour la majorité des filières scientifiques. D'une année à une autre, les réformes se succèdent dans le but d'améliorer l'enseignement/apprentissage du français.

Cependant, depuis la réforme de 1976, qui a instauré et généralisé l'usage de l'arabe, l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie n'a pas eu les résultats escomptés. Pourtant, il convient de préciser que ce n'est pas la seule explication. En effet, les raisons de ce recul sont multiples en dépit des efforts fournis par l'école algérienne pour promouvoir l'enseignement/apprentissage du FLE dans notre pays. La colonisation française a laissé une

trace marquante à partir de son influence dans tous les domaines soit aux niveaux de (l'éducation, politique, social, et de l'économie).

Dans ce nouveau contexte, l'enseignement /apprentissage du FLE, en Algérie est devenu l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Mais depuis quelques années, nous constatons une régression du niveau de nos apprenants en langue française. L'oral ne fait pas partie des activités principales de l'enseignement. Son enseignement /apprentissage est, en effet, organisé autour de la parole de l'enseignement. Donc, on assiste à une survivance des méthodes traditionnelles.

I.1.1. Statut de la langue française en Algérie

La langue française occupe une place importante dans la société, elle est même prédominante dans certains secteurs (la santé, l'économie, les sciences et techniques). Bien que l'Algérie soit un pays où l'arabe occupe une grande place dans les institutions scolaires, un bon nombre de citoyens ont tendance à s'exprimer plus en français qu'en arabe. Il s'agit essentiellement des citadins et ceux qui ont vécu pendant la colonisation et notamment la génération qui a suivi des études scolaires durant les années soixante et le début des années soixante-dix. En réalité, le français est présent partout en Algérie : dans la rue sous forme d'affiches publicitaires ; à la radio ; à la télévision avec les chaînes de télévisions françaises captés via satellite ; dans les endroits publics, la place du français est telle que l'Algérie est considérée comme étant un pays francophone à part entière :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60% des foyers algériens comprennent et / ou pratiquant la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus(...) l'enquête a été réalisée au mois d'avril 2000 (...) Par ailleurs, la France est aujourd'hui présente dans 52% des foyers algériens grâce à la parabole qui permet de capter TF1, France 2, France 3, TV5, M6, Canal+, pour ne citer que les chaînes les plus prisées. Ce qui participe grandement à l'acquisition de la langue française (...) Dernier fait

anecdotique à signaler : les amateurs de « drague » ont beaucoup plus de chance auprès des jeunes filles lorsqu'ils utilisent la langue de Molière » (BOULARAS, Miloud, 2003, sep) »³

Dans beaucoup de régions en Algérie, notamment, dans les régions déshéritées sont dans une situation critique pour enseigner le FLE, particulièrement celle de l'oral, et personne ne peut le nier. L'Algérie, tout comme bon nombre de pays du Grand Maghreb, offre un espace panoramique assez riche en matière de diversité linguistique. Une diversité, qui « ne se réduit pas à l'aspect d'intercommunication, mais qui touche aussi des traits importants de la société tels que l'identité, l'idéologie, les rapports sociaux, la religion, la légitimité. » (Grandguillaume 2004 :16) Cette diversité est, à la fois, institutionnelle et sociétale, caractérisée par une configuration linguistique quadridimensionnelle, affirme R. Sebaa:

Ceux qui connaissent l'Algérie, savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population, confinée à une quasi clandestinité.(2002 : 11)⁴

A la lumière de ce que nous venons de voir, le français est introduit dans le paysage linguistique algérien, par la colonisation ; d'abord comme langue d'administration puis comme langue d'enseignement.

On peut dire que cette langue existe même dans notre vie quotidienne par les parents émigrés et aussi dans notre langue maternelle.

³BOULARAS, Miloud, cité par, CHERAK Radia, *Comment réussir à l'oral ? Vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister, université EL-Hadj Lakhdhar de Batna, année académique : 2006/2007.

⁴GUEJIBA. Abdennacer, *L'enseignement de l'oral en classe de FLE au secondaire Entre postulat théoriques et applications pratiques*, in ALTRALANG Journal, volume 02,01 juillet 2020, p, 199.

I.1.2. Objectifs de l'enseignement du FLE au secondaire algérien

L'enseignement du français dans le secondaire algérien s'inscrit dans le cadre de la méthodologie de l'approche communicative. Dans les instructions officielles, les objectifs du français visent à faire de l'élève « *un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises pour la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale* » (Programme juin, 1995, p.6).⁵

Un texte législatif définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien comme suit :

« Le français défini comme un moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples » (Seddiki. Aoussine. 316/317)⁶

Principalement, le programme de français doit fixer chez les apprenants une compétence orale et discursive. Mais malheureusement les finalités ciblées par les enseignants ne sont pas abouties.

I.1.3. L'enseignement du français au secondaire algérien

L'enseignement secondaire, en Algérie, est d'une durée de trois ans : (1^{ère} A.S, 2^{ème} A.S et 3^{ème} A.S). Il est organisé en filières : Technologie, Sciences, et lettres, reliées entre elles par un système de passerelles permettant les réorientations en cours de scolarité. Chacune de ces filières comporte deux à trois branches. La 1^{ère} année correspond à un tronc commun, à l'issue duquel les élèves sont réorientées, selon leurs aptitudes, vers les filières suscitées. Les trois

⁵BENHOUBOU, Nabila, « *L'enseignement du français au secondaire : pour une perspective énonciative de l'écrit* », consulté le : 26/06/2021. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org.Insaniyat>

⁶SEDDIKI. Aoussine, cité par, CHERAK .Radia, *Comment réussir à l'oral?vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister, option : Didactique, Université El- Hadj Lakhdar de Batna, année académique, 2006/2007.

années d'enseignement sont sanctionnées par un examen et les élèves peuvent poursuivre leurs études supérieures. Les ajournés sont admis à redoubler ou le cas échéant orientés à la formation professionnelle ou rejoindre la vie active.⁷

Le volume horaire hebdomadaire consacré à l'enseignement du FLE au secondaire varie en fonction du niveau scolaire des apprenants et des branches de leur orientation. Il est, en moyenne, de 3 h dans les filières scientifiques et de 5 h pour les littéraires et les classes de langues. Le public visé, ici, (c'est –à-dire les lycéens), a, à ses actifs, sept ans d'apprentissage de français (soit 3 ans au cycle primaire et 4 ans au collège). Le volume horaire hebdomadaire de la matière varie entre 3 h au primaire et 5 h au collège. « *Les apprenants, souligne Ammouden, sont donc censés avoir suffisamment pratiqué aussi bien le français oral que le français écrit et assisté/pris part à de nombreuses pratiques dans lesquelles les deux sont simultanément utilisés.* » (2013 :34)⁸

Donc, l'enseignement secondaire a pour objectif de renforcer les connaissances acquises dans les cycles antérieurs et d'assurer progressivement la spécialisation dans les différents domaines en adéquation avec les aptitudes de l'élève et les besoins de la société. Il favorise l'insertion de certains élèves dans la vie active et prépare d'autres à des formations supérieures.

I.1.4. La place de l'oral dans le programme de français au secondaire algérien

Au niveau du secondaire, les programmes se présentent en projets d'enseignement subdivisés en séquences didactiques. Chaque séquence intègre des activités qui contiennent les deux aspects l'oral et l'écrit.

Ce qui concerne l'importance du français en Algérie, et exactement dans notre système éducatif, il est bien montré ainsi : « *Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais*

⁷GUEDJIBA, Abdennacer, *L'enseignement de l'oral en classe de FLE au secondaire Entre postulats théoriques et applications pratiques*, in ALTRALANG Journal, volume 02,01 juillet 2020,p,201.

⁸ Ibid.

aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples. »⁹

En 2004, les concepteurs du programme de secondaire ont tracé l'objectif terminal de l'enseignement du français à ce palier qui annonce qu' : « *À la fin du cycle secondaire, l'élève sera un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises par la formation supérieure professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale. »¹⁰*

Ainsi, par cet enseignement, on vise l'autonomie de l'apprenant, ce qui nécessite que l'apprenant devrait être capable de prendre la parole, d'argumenter, de prendre en position dans un débat, etc. Ce sont désormais des compétences dont il est appelé à acquérir.

De ce fait, pour faire apprendre à communiquer, autrement dit, faire apprendre à lire et à écrire, on doit accorder une place importante à l'oral.

Selon le nouveau programme de deuxième année secondaire (janvier 2006), les compétences disciplinaires à installer à ce niveau sont :

- *Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.*
- *Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interaction pour :*
- *Exposer des faits en manifestant son esprit critique ;*
- *Participer à un débat d'idées ;*
- *Interpeller le(s) interlocuteur(s) pour le(s) faire réagir.*

I.1.5. Définition de l'oral

L'oral occupe une place fondamentale dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère. Il désigne la compétence à s'exprimer, à passer un message à travers la parole.

⁹<https://www.shs-conferences.org>, Consulté le 02/07/2021.

¹⁰Programme de secondaire en 2004.

La langue orale permet de transmettre des connaissances et des savoirs. Elle est la manifestation de la pensée car, l'oral c'est un moyen qui va permettre à l'apprenant de dépasser leurs complexes.

Autrement dit, le terme « oral » est relatif au stade oral et s'utilise pour désigner l'échange spontané de paroles, dans notre travail les deux représentations nous intéressent, d'une autre part selon (BILLIERES.M, 2014) : « *L'oral est très souvent défini non par lui-même mais au moyen d'un quasi-synonyme* »¹¹

Ce schéma montre les différentes polysémies du terme «oral »

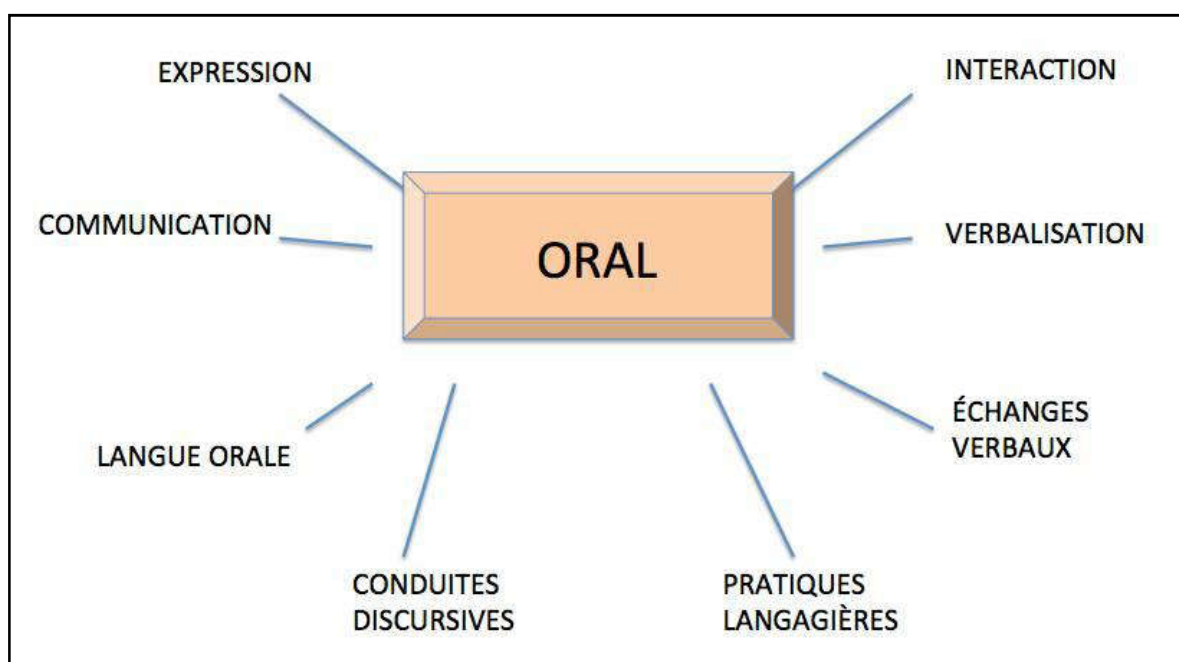


Figure1 : polysémie de l'oral (Billières, 2014)

Qu'est-ce que l'oral :

Le mot « oral » veut dire ce qui concerne la bouche ; et tout ce qui fait de vivre voix ou transmis par la voix.

¹¹BILLIERES Michel, *L'oral, c'est quoi au fait ?-Au son du fle*, disponible sur : <https://www.Verbotonal-phonitique.com>. Consulté le 03/07/2021.

Selon DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral

« Du latin *os, oris* (bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche. »¹²1) CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français*.

En linguistique, il est décrit comme ce qui appartient à la langue parlée (Par opposition à scriptural). L'oral dans cette dernière consiste à émettre des sons à travers l'appareil phonatoire ainsi qu'à l'air qui ne sont les outils.

Selon Jean Pierre-ROBERT en didactique des langues l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* »¹³

Jean pierre Robert dans son dictionnaire pratique de didactique du FLE donne une étymologie de l'oral comme « *mot qui vient du latin *os, oris* «bouche», (opposé à écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole* »¹⁴

« L'oral est une forme de communication ».

L'oral est un moyen de communication utile dans l'enseignement d'une langue étrangère, sa maîtrise est indispensable à l'élève dans le contexte scolaire et extrascolaire.

Les définitions selon les dictionnaires :

➤ **Selon le dictionnaire de la langue française (1996) :**

Le mot 'oral' « *renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit* »¹⁵

¹²CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, 2003.

¹³Jean-Pierre Robert, *Dictionnaire pratique de didactique du F.L.E.*, Ophrys, 2002, p : 120.

¹⁴Ibid.

➤ Selon le dictionnaire le petit La Rousse Illustré :

L'oral signifié : « fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit) Témoinage oral. Tradition orale qui appartient à la langue parlée »¹⁶

➤ Selon Le Robert de poche

L'oral est défini comme : « opposé à l'écrit, qui se transmet par la parole, qui est verbal »¹⁷

Le dictionnaire HACHETTE encyclopédique, définit l'oral, comme le message « transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche »¹⁸

Ces définitions affirment que l'oral est l'articulation qui permet de transporter un savoir ou un savoir-faire. En outre, le guide Belin de l'enseignement précise que : « L'oral implique un travail sur les sons, sur le rythme, sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ces différents moyens, de les s'approprier peu à peu »¹⁹

I.2. Objectifs et finalités de l'enseignement du français

La finalité de l'enseignement du français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble du système éducatif. L'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à :

– La formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.

– Leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

¹⁵ Enseigner/Apprendre l'oral dans le contexte universitaire égyptien, <https://journals.indexcopernicus.com>. Consulté le 05/07/2021.

¹⁶ *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995, p. 720

¹⁷ Alain R., Daniel M., Gilles F., *Le Robert de poche*, Canada, 2008, p. 501

¹⁸ Halté J.F. & Raspail M., *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005, p. 12

¹⁹ Théry B. (dir), *Guide de belin de l'enseignement de français*, Belin, 1985, p30.

Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre :

- L'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.
- La sensibilisation aux technologies modernes de la communication.
- La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.
- L'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.

I.3. LES ACTIVITES ORALES PROPOSEES EN CLASSE

LIZANNE, Lafontaine définit les activités orales comme : « *Des situations fonctionnelles de la communication telle que les exposés oraux formels, les jeux de rôles, les débats, les Discussions et l'oral spontané* »²⁰

Nous observons que les activités orales sont les activités pratiquées Qui aide l'apprenant à pensées, d'apprendre les diverses conceptions pour acquérir de nouvelles Connaissances qui guident l'apprenant de commencer à communiquer avec les autres.

Les différentes activités de l'oral

1- La lecture à haute voix : est une partie de l'oral dont l'objectif est d'améliorer la Lecture de l'apprenant en respectant la bonne articulation et les signes de ponctuation.

N.B : que les élèves jugés moyens lisent le texte support, et entre temps l'enseignant Les **guide et leur corrige les erreurs.**

2- Le Dialogue (La conversation) : interactions déroulantes entre l'enseignant et son Élève dans la séance de :

²⁰LIZANNE Lafontaine, *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*, 2005.

a) La compréhension de l'oral, dont l'apprenant essaye de construire du sens à partir d'un support audiovisuel.

b) La production de l'oral, dont l'élève s'exprime à partir d'un support visuel

3- L'exposé : A deux aspects :

a) Projet comme unité d'apprentissage contenant des séquences et des activités et qui ont une visée et une situation problématique mère, à résoudre et à analyser.

b) Projet comme outil d'évaluation, dont un groupe d'élèves fait leur projet en se basant sur la situation problématique mère et en suivant des situations projets que chaque séquence contient.

4- Le Débat : C'est une forme de discussion publique. En classe, le débat peut se déclencher entre deux apprenants ou bien un apprenant et son professeur généralement dans l'activité de l'oral et il représente la compréhension maximale de l'élève. (C'est-à-dire que l'élève est sur la même longueur avec son professeur).

5- La Récitation : une forme d'oral qui aidera l'élève à améliorer sa prononciation et qui lui apprend à retenir quelques valeurs humanitaires généralement qui l'aide dans sa vie sociale.

6- Lire une image : méthode employée lors de la séance de la production de

L'oral dont l'apprenant essaye de s'exprimer à partir d'un code iconique (Image photo-Schéma ...). Il lit ces images en se basant sur son pré requis (connaissances antérieures), en plus l'évaluation de la leçon précédente (compréhension de l'oral) et également, se réfère à l'intitulé et à la visée de la séquence et du projet.

I.4. Les deux formes de l'oral en classe de FLE

F. Gadet et S. Lureau¹ distinguent deux types d'oraux dont les caractéristiques sont différentes :

I.4.1. L'oral institutionnalisé

Il s'agit de lire ou de réciter un texte écrit. C'est un oral qui prend appui sur des notes, nécessite un temps de préparation et une réflexion sur la norme de la part de l'étudiant qui veille à se faire comprendre en cherchant le mot juste. Il est souvent monogéré (l'apprenant, seul, prend en charge la lecture d'un texte, la présentation d'un exposé...etc.) mais peut suggérer des interventions et ouvrir des débats (on passe alors à un oral polygéré)

I.4.2. L'oral spontané ou improvisé

C'est un oral qui s'appuie sur les échanges et les interactions improvisés en classe. Il est alors autonome et se détache de toute trace écrite ce qui inclut des risques de déviation aux normes. Ce type d'oral permet certes aux étudiants d'exprimer librement leur opinion mais nécessite un entraînement au discours argumentatif et c'est là que doit intervenir le professeur afin de les encourager, de les guider et remédier à leurs lacunes.

Boissinot pense que l'oral n'est pas uniquement le temps de paroles des étudiants :

« L'oral c'est en fait l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de paroles [...] c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations individuelles. »²¹

En somme, c'est tout ce qui relève du paralangage, autrement-dit, le comportement non-verbal qui accompagne la communication orale et se manifeste à travers le corps, la voix, les gestes...etc.

I.5. Difficultés rencontrées dans l'enseignement/apprentissage de l'oral

Les nouvelles orientations didactiques, les institutions officielles ainsi que les nouveaux programmes affirment l'importance de l'oral en lui accordant une place équivalente à celle de

²¹ALAIN Boissinot (1994)http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm- 18k, Page active le 03/07/2021.

l'écriture et de la lecture. Or, son enseignement pose des problèmes spécifiques que nous allons présenter dans ce qui va suivre :

I.5.1. Au plan matériel

L'oral ne laisse pas de traces, il est linéaire et successif, ce qui ne permet pas d'analyser soigneusement les productions orales des élèves et empêche de les évaluer à chaud. Il doit alors être transposé par des enregistrements (audio/vidéo). Ces derniers sont difficiles à entreprendre vu le manque d'outils rigoureux et pratiques.

1.

2.

3.

4.

5.

5.1.

I.5.2. Au plan des obstacles à l'apprentissage

➤ L'oral met en jeu l'ensemble de personnes, le verbal et le non verbal (gestes, postures, regards, intonations etc.). Ainsi, il est souvent évalué selon les normes de l'écrit vu les difficultés à gérer les prises de paroles spontanées et à définir des normes pour les évaluer : « *On a recours quand on vise à améliorer l'oral de l'élève à des modèles décalqués de l'écrit et des critères décalés, donc in opératoires pour la langue ...ou l'organisation des discours.* »²²

➤ Même si nous concevons l'oral comme objet autonome d'enseignement, ceci nécessite un détour par l'écrit par le biais de la transcription.

➤ Mettre en place un tel enseignement nécessite une formation des enseignants du fait que les dispositifs pédagogiques et les recherches didactiques sur l'oral ne se sont développés que récemment.

²²NONNON Elisabeth. *L'enseignement de l'oral et les interactions verbales es classe* : champ de référence et problématique Revue française de pédagogie, n° 127, octobre-novembre-décembre 1999, p, 87-131.

➤ Dans un tel enseignement, l'enseignant est confronté à des freins multiples tels que les difficultés à faire parler toute la classe d'un côté et d'un autre côté il peut faire à des élèves qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement.

Cette attitude est due à un sentiment d'insécurité linguistique engendré par la norme. Selon Daniel COSTE :

« Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus "compétents", plus "légitimes" sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre un jugement de normativité et une auto-évaluation »²³

I.6. L'exposé oral

I.6.1. L'exposé oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE

D'abord, l'exposé est défini comme une présentation orale faite par un apprenant, étudiant, dans le but de présenter une leçon, ou des informations sur un thème précis et bien défini par celui qui le prépare.

Selon le dictionnaire Larousse, un exposé se définit comme un « *développement écrit ou oral dans lequel on présente des faits, des idées.* »²⁴

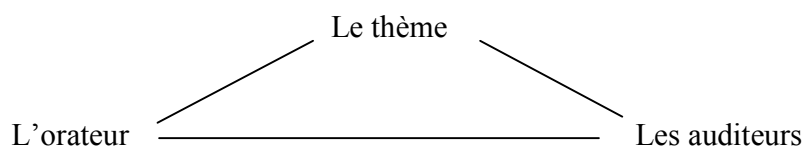
L'exposé oral : est un discours qui se réalise dans une situation de communication spécifique, réunissant l'orateur ou l'exposant et son auditoire.

Au cours de l'exposé, trois éléments sont à considérer dans leurs interrelations selon Francis Vanoy²⁵ :

²³DANIEL. Coste, « *Compétence bi/plurilingue et (in)sécurité linguistique* » <http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>. Page active le 04/07/2021.

²⁴ Dictionnaire Larousse, 2011

²⁵VANOYE F, *expression communication*, Armand colin, Paris, 1990, p.33



En effet, réussir son exposé, c'est instaurer « *Une relation effective et positive entre les trois éléments : Les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui-ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses interlocuteurs* »²⁶

Aperçu historique

Plusieurs auteurs avancent que l'origine de l'exposé magistral remonte au Moyen-âge, en Europe (Des Lierres, 1985). Cette méthode était alors utilisée pour former les jeunes afin qu'ils participent aux diverses activités liées à l'Église. Elle servait donc des fins politiques et religieuses. L'exposé est une méthode très ancienne qui s'est quelque peu modifiée à travers le temps, mais le principal aspect que l'on a retenu est la transmission de connaissances. Pourtant, les objectifs visés au départ allaient bien au-delà de cela.

Dans son livre *Guide pratique*, le cours magistral, suggère que cette méthode est plutôt née durant la Grèce Antique, vers le 5e siècle avant Jésus-Christ.

À cette époque, Socrate, le maître, exposait ses idées aux jeunes qui l'entouraient. On parlait ainsi de la forme magistrale. Par ailleurs, c'était plutôt une communication « dialectique » qui s'établissait et l'objectif n'était pas la transmission du savoir, mais plutôt le développement de l'esprit critique. C'était en quelque sorte « l'art de l'argumentation » qui était enseigné, ce qui permettait d'atteindre des objectifs cognitifs supérieurs, si l'on fait référence à la taxonomie de Bloom.

I.6.1.1. L'objectif de l'exposé oral

L'exposé oral est considéré parmi les activités les plus utiles pour développer la maîtrise de l'oral car c'est un exercice lors duquel l'apprenant fait appel à des savoirs et des savoir-faire afin de transmettre un message aux auditeurs. C'est un outil privilégié d'apprentissage et de

²⁶ Ibid.

transmission de contenus diversifiés, dans diverses disciplines, nécessitant toutefois d'être structuré selon un cadre spécifique.

Cette technique d'apprentissage permet à l'apprenant d'être plus autonome ; c'est à lui de chercher les informations, de les transmettre, d'acquérir et de construire les connaissances.

L'exposé oral est une occasion de développer les compétences langagières par le biais de la prise de parole. Il favorise les interactions en classe de FLE et sollicite la motivation.

I.6.1.2. L'évaluation des exposés oraux

L'évaluation, malgré qu'elle constitue une tâche difficile pour l'enseignant, reste une étape obligatoire dans l'enseignement/apprentissage, dans l'objectif d'assurer et de mesurer la progression des apprenants.

Lors de l'évaluation de l'exposé oral, l'enseignant peut prendre en compte trois aspects: le contenu de l'exposé, la présentation orale de l'apprenant et la réaction de l'auditoire. Il est préférable que l'enseignant fournisse des exemplaires de la grille d'évaluation aux apprenants, avant les présentations orales, afin qu'ils soient informés sur les règles qu'ils devront respecter, ainsi que les critères à prendre en compte.

Tout d'abord, l'apprenant sera évalué sur le contenu de son exposé c'est-à-dire sur sa capacité : à expliquer et à illustrer les informations ; à respecter la structure de l'exposé et à assurer la cohésion entre ses différentes parties ; à rédiger une introduction attirante, un développement intéressant et une conclusion marquante ; à enchaîner les idées et les organiser selon leur importance, et surtout, à respecter les règles de la langue (employer une grammaire correcte et un vocabulaire adéquat).

Ensuite, l'apprenant sera évalué sur sa présentation orale autrement dit sur sa capacité à : transmettre des connaissances de manière claire, compréhensible et intelligible ; à employer le langage non verbal ; à garder le contact avec l'auditoire et à contrôler sa voix.

Enfin, la réaction de l'auditoire ; à savoir, leurs remarques, critiques, commentaires et appréciations, peuvent également être prises en compte.

L'enseignant doit apprendre à l'apprenant à s'auto-évaluer, à connaître ses points forts et ses points faibles afin de mettre l'accent sur les premiers et de remédier aux seconds, car l'auto-évaluation constitue à la fois un moyen de reconnaissance de progrès et une source de motivation.

I.6.1.3. Les types d'exposés oraux

On distingue quatre formes d'exposés oraux :

- L'exposé mémorisé : comme son nom l'indique ce type se base essentiellement sur la mémorisation, l'exposant prépare et apprend par cœur le contenu de son exposé.
- L'exposé lu : dans ce type l'exposant reste attaché à son contenu écrit, dans ce cas il transmet son message fidèlement sans oublier aucune idée, mais il risque de perdre l'attention de son auditoire.
- L'exposé improvisé : dans cette forme d'exposé, l'étudiant est imposé d'exprimer sans préparation sous l'inspiration du moment.
- De ce fait l'exposant dans ce type doit avoir une confiance en soi augmentée pour qu'il puisse affronter le public et éviter de perdre les cheminements des idées.
- L'exposé improvisé préparé : cette technique donne l'occasion à l'étudiant de préparer le contenu de son exposé et d'être accompagné par les grandes lignes de son exposé afin d'éviter toute sorte de ruptures pendant la présentation, de ce fait l'exposant sera plus à l'aise et souple avec son auditoire.

I.6.1.4. Critères de réalisation

Selon les recherches de B. Schneuwly et J. Dolz et de ceux du Groupe de Ressources Pédagogiques animé par Gérard Beaulieu :

- Pour assurer une bonne transmission de son discours, l'exposant doit :
- Bien préparer l'exposé :
- Chercher la documentation.
- Utiliser un plan très clair et assez détaillé.
- Numéroté et annoncer ses divisions (premièrement deuxièmement ...).
- Rédiger entièrement l'exposé.

Le mémoriser et s'entraîner à le dire, dans le but de n'utiliser que ses notes comme points de repères lors de la présentation de l'exposé.

Un exposé doit être bien organisé et planifié selon une organisation hiérarchisée et cohérente.

I.6.2. Les étapes de rédaction un exposé

Selon B. Martory, on considère qu'un exposé est bon lorsqu'il est « *clair dans son fond et intelligible dans sa forme...cohérent...adapté au niveau scientifique et à l'attente de l'auditoire.* »²⁷(B. Martory dans A. Khiat et al, 2003 : 104). Pour bien réaliser un exposé, il faut alors suivre certaines étapes, que nous allons présenter ci-dessous.

I.6.2.1. Les éléments à prendre en considération

Avant de commencer la rédaction, l'apprenant doit déterminer certains éléments nécessaires à la réussite de son exposé.

Tout d'abord, il doit tenir compte de l'auditoire car pour être compris, il doit adapter son contenu et son vocabulaire à ses destinataires en prenant en considération les difficultés qu'ils vont rencontrer lors de la réception des informations. L'apprenant est ainsi amené à simplifier les informations nouvelles, les expliquer, les détailler et les illustrer.

Ensuite, l'apprenant doit prévoir sa gestion du temps, en adaptant la longueur de son contenu au temps qui lui est imparti. A la prise en compte de l'auditoire et du temps, s'ajoute

²⁷MARTORY.B, *Technique de l'exposé oral*, <https://www.persee.fr>. Consulté le 04/03/2021.

CHAPITRE I : L'exposé oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE

celle de l'espace. Cette dernière est liée à la possibilité de se servir des supports audio-visuels utilisés dans le but d'attirer l'attention de l'auditoire, de lui clarifier certaines idées ou encore de lui faciliter la prise de note.

Enfin, l'apprenant doit déterminer le type d'exposé à présenter car les exposés en groupe demandent la coopération entre les membres et une répartition des rôles.

I.6.2.2. Préparer le contenu

L'élaboration du contenu nécessite la mise en œuvre de certaines stratégies à savoir la documentation, la prise de notes et la reformulation, ainsi que la mobilisation de la compétence linguistique.

L'apprenant est donc appelé à se documenter et à se renseigner auprès de références fiables, en vue de chercher des informations pertinentes et d'enrichir son exposé. Lors de la lecture, l'apprenant est censé prendre des notes car comme l'a signalé D. Baril : « *sans notes, les informations ne sont ni conservées ni transmises, la documentation ne peut être constituée.* »²⁸(D. Baril, 2002 : 12). En se référant à ses notes, l'apprenant sélectionne et organise les idées collectées et, par la suite, les reformule dans le but de les personnaliser. De plus, il doit anticiper les réactions de ses auditeurs, en se mettant à leur place, pour prévoir les réponses à des interrogations qui semblent légitimes.

Parallèlement, l'apprenant doit mobiliser ses connaissances linguistiques, dans le but de rédiger un contenu qui respecte les règles de la langue.

I.6.2.3. Structurer l'exposé

C'est l'étape la plus importante car mettre le plan de notre exposé constitue l'outil qui nous permet d'articuler les différentes étapes du travail et nous oriente afin de ne pas se perdre quand on est en plein action.

Etablir un plan constitue une étape primordiale qui permet à l'apprenant de présenter un exposé cohérent et explicite. Le plan de l'exposé se compose de trois parties : l'introduction, le développement et la conclusion.

En premier lieu, l'introduction sert à présenter le sujet mais il est souhaitable qu'elle soit rédigée de manière à ce qu'elle capte l'attention de l'auditoire et éveille sa curiosité. Grâce à cette partie, l'apprenant va établir le premier contact avec ses interlocuteurs, il doit donc susciter leur intérêt, tout en leur énonçant les idées principales qui vont être abordées, par la

²⁸Enseignement de la structure de l'exposé oral en classe de 1^{ère}A, <http://www.univ-bejaia.dz>, Consulté le 03/04/2021.

suite, dans le développement. Pour y parvenir, les moyens sont divers, l'apprenant peut, par exemple, poser une question, évoquer un paradoxe ou encore mentionner une citation marquante. Il s'ensuit le développement, partie dans laquelle l'apprenant est censé communiquer ses différentes idées, les expliquer et les illustrer. L'organisation des idées, leur enchaînement, ainsi que l'utilisation des connecteurs logiques, permettant une meilleure transition entre les idées.

Enfin, la conclusion, étant l'étape terminale, laisse souvent une dernière impression sur l'auditoire, d'où son importance. Elle résume les idées à retenir et présente quelques fois une ouverture suggérant un débat. L'apprenant se trouve alors dans la nécessité d'être bref, parce qu'il doit, d'une part, récapituler ce qui a été déjà développé et, d'autre part, prendre en considération la possible lassitude de son auditoire.

I.6.3. La présentation orale

Lors de la présentation orale, on n'utilise pas que la voix, le corps même parle lors de la présentation d'un exposé oral. Mots, la ponctuation, l'auditeur doit être vivant la situation les liaisons ; des gestes, des regards, des mimiques, les changements du rythme.

Après la rédaction du contenu, l'apprenant doit prendre en compte quelques points nécessaires afin de réussir sa présentation.

I.6.3.1. Rôle de la répétition

La répétition est d'une importance capitale. En vue de bien maîtriser son exposé, l'apprenant est censé le répéter plusieurs fois et de préférence à haute voix avant de le présenter oralement, que ce soit devant des personnes proches ou bien seul devant un miroir. Cela lui permet non seulement d'avoir plus de confiance en lui, lors de la présentation orale, mais aussi d'appriivoiser son trac.

Malgré l'anticipation et la répétition, la réussite de la présentation orale n'est jamais assurée car parfois des imprévus surviennent (un support endommagé, la contrainte du temps, ou encore, l'absence d'un membre du groupe...etc.) qui peuvent perturber l'apprenant-exposant

et même le conduire à l'échec. Dans ces cas-là, l'apprenant sera appelé à garder son calme, à mobiliser ses stratégies de compensation et aussi à improviser.

I.6.3.2. Importance du langage non verbal

Dans sa présentation orale, l'exposant doit bien choisir ses mots (de façon à ce qu'ils soient compréhensibles par son auditoire), utiliser des phrases interrogatives et des figures de style (pour attirer l'attention et maintenir le contact), etc. Mais il doit également être actif ; ce qui suppose l'emploi du langage non verbal car, est capital, d'une part pour l'auditoire parce qu'il l'aide à interpréter et comprendre les informations transmises, et d'autre part pour l'exposant.

Donc, l'apprenant-exposant doit parler à voix haute afin que toute la classe puisse l'entendre, bien articuler pour se faire comprendre, contrôler le débit de sa voix (ne pas parler trop vite pour ne pas entraver la compréhension du message, ni trop lentement pour éviter d'ennuyer ses interlocuteurs), respecter les pauses et adapter une intonation significative. En plus de la mise en voix, ainsi que la gestuelle qui renforce et illustre le sens de ce qui est dit et parfois s'y substitue, le regard joue un rôle important. Il constitue un moyen de communication permettant de garder le contact avec les auditeurs et de capter les signes qu'ils transmettent car « *l'art de communiquer, c'est non seulement l'art de transmettre un message, mais aussi et surtout l'art de vérifier si le message est bien reçu et compris.* » (N. Bujold, 1997 : 66).²⁹

I.6.3.3. La phase des questions

Cette phase fait partie de la présentation orale. Elle donne vie à la classe et rend les apprenants actifs.

L'apprenant-exposant doit s'y préparer, en maîtrisant son sujet et en anticipant les questions qui seront probablement posées par l'auditoire. Les réponses fournies doivent être claires, intelligibles et appropriées, afin de pouvoir lever les ambiguïtés. L'enseignant, pour sa

²⁹BUJOLD Nérée, *L'exposé oral en enseignement*, <https://books.google.dz>. Consulté le 04/07/2021.

part, est censé intervenir, en vue d'introduire le débat, d'organiser les tours de parole et d'avoir une gestion de sa classe.

Les apprenants-auditeurs sont appelés à poser des questions, critiquer et donner leurs appréciations sur le contenu et la présentation de l'exposé de leur camarade. De cette façon, l'enseignant vise à les motiver et à les responsabiliser en leur donnant le droit d'évaluer leur

Camarade. Il les incite aussi à participer à ces interactions, afin de favoriser leur maîtrise de la langue orale.

I.6.3.4. Le trac lors de la présentation orale

Le trac est une réaction physiologique du corps que toute personne éprouve lorsqu'elle doit passer une épreuve ou réaliser une présentation devant un public. En effet, c'est un sentiment de nervosité lié à la peur de l'échec, ainsi qu'à la peur d'être jugé et critiqué. Il se manifeste non seulement par des battements cardiaques irréguliers, mains moites, tremblement des membres, maux au ventre, difficulté à respirer et bouche sèche, mais aussi par des symptômes cognitifs comme le bégaiement, le bafouillage et les trous de mémoire.

Ce sentiment naturel qui a pour déclencheur le public, peut être stimulant comme il peut être inhibiteur. Il est stimulant lorsque l'apprenant parvient à le gérer en orientant l'énergie déclenchée vers la sur-activation de ses fonctions cognitives, et est paralysant lorsque cette énergie est inemployée.

Il existe des méthodes permettant de remédier au trac. Une bonne respiration est essentielle et l'apprenant doit également se focaliser sur le contenu de son exposé, en faisant abstraction du reste (la répétition peut être un bon moyen d'y parvenir). Par ailleurs, il doit réfléchir à sa gestuelle : d'un côté il ne faut pas que l'apprenant tombe dans la suractivité par une gesticulation inappropriée ; et de l'autre, il ne doit pas se figer.

En dépit de ces méthodes, l'apprenant peut échouer à contrôler son trac et perdre l'usage de la parole. Alors, il appartient à l'enseignant de l'aider à surmonter cette difficulté. Son rôle consiste à le rassurer, l'encourager à s'exprimer sans hésitation.

I.6.4. L'exposé oral comme stratégie pédagogique

L'exposé oral est une activité pédagogique potentiellement pratiquée dans la classe du FLE, il permettrait à l'étudiant de gérer sa situation d'apprentissage et d'être lui-même le fournisseur du savoir. Il est également utilisé par tous les enseignants de licence, comme activité participative ou comme contrôle des connaissances acquises. En effet cette tâche pédagogique s'inscrit dans la perspective actinelle qui privilège le développement de la dimension communicationnelle à travers cette activité l'enseignant donne l'occasion à l'étudiant de se prouver et de se mettre dans la peau d'un expert de contenu, et prendre le rôle de l'enseignant. En effet la présentation d'un exposé oral incite l'étudiant à une maîtrise de l'oral et de la compétence communicative avec ses différents processus, cela pose un problème surtout aux étudiants de première année licence qui trouvent une difficulté de prendre la parole devant un public, ce qui pourrait être

« ... un obstacle dans leur parcours universitaire et leur apprentissage de cette langue étrangère qui donne une grande importance à l'oral. Cela incite l'étudiant également à suivre certaines étapes pour pouvoir réussir sa présentation, de ce fait nous mettons l'accent sur les différents éléments composant l'exposé oral. »³⁰

L'exposé oral c'est parmi les activités proposées à l'oral. Ce dernier mis en valeur la compétence orale de l'apprenant dans une situation de communication devant un public. Cette activité permet à améliorer chez l'apprenant la confiance de soi.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons abordé l'oral en général et en détaillant l'enseignement/apprentissage du français au secondaire en Algérie, par ses objectifs, et les difficultés rencontrées par les apprenants, lors de l'enseignement de la composante orale.

En deuxième notion, nous avons pris en considération l'exposé oral comme activité intégrée dans la classe du FLE. Et cette présentation devant un public permet à l'apprenant

³⁰DALILE. Hanane, *L'impact de l'exposé oral sur la prise de parole*, mémoire de master, option didactique, université d'Adrar, promotion 2018-2019.

CHAPITRE I : L'exposé oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE

d'installer chez lui une compétence orale qui va lui mené dans le bon chemin de se manifester et s'exprimer d'une manière structurée un contenu qui traite un thème précis ; durant cette présentation l'exposant va étayer des stratégies et exploiter des ressources pour une bonne transmission du savoir.

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous voulons mettre en exergue le concept de la compétence communicative, remonter à ses origines et définir ses composantes. Aussi, nous allons tenter d'aborder le développement de la compétence communicative chez les apprenants pour arriver par la suite à évoquer les interactions en classe de FLE et leur importance dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

II.1. La compétence de la communication dans l'approche communicative

Aborder la communication, nous mène à évoquer le concept de la compétence de la communication qui est lié étroitement à l'approche communicative qui à notre sens nécessaire doit être définie en exposant ses fondements et ses principes.

II.1.1. L'approche communicative

L'approche communicative est apparue en réaction aux anciennes méthodologies, audio-orales et audio-visuelles. Son apparition a déclenché une nouvelle méthode d'enseignement d'une langue étrangère telle que la langue française. Son objectif est d'élaborer un dispositif mieux adapté à un public en cours d'apprentissage.

Cette approche est centrée sur la communication et sur les situations de la communication, aussi différentes et variées qu'elles puissent l'être. H.Boyer le confirme :

« Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible³².»

³²H. Boyer. M.Butzbach, &M.Pendanx, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, Clé International, 1990, P.12.

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

Donc, dans la pédagogie de l'approche communicative, la communication prime dans l'apprentissage d'une langue étrangère : « *La fonction essentielle de cet instrument qu'est la langue est celle de communication : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens (de langue française) d'entrer en rapport les uns avec les autres.* »³³

En effet, la langue étant un instrument de communication, il permet aux gens d'entrer en interaction les uns avec les autres, d'où un instrument d'interaction sociale. L'approche communicative permet à l'apprenant d'acquérir une compétence de communication qui lui aide à accomplir des contacts efficaces et réussis avec les autres.

A ce propos, Gallison et Coste donnent la définition de compétence de communication comme suit :

*« Désigne sous l'expression de compétence de communication la connaissance (pratique et non nécessairement explicitée) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social (...) elle suppose la maîtrise des codes et des variantes sociolinguistiques et des critères de passage d'un code ou d'une variante à d'autres : elle implique aussi un savoir pragmatique quant aux conventions énonciatives qui sont d'usage dans la communauté considérée. »*³⁴

Tout compte fait, dans l'approche communicative, certes une grande place est accordée à la compétence linguistique mais surtout la compétence culturelle. Suite à ce qui vient d'être abordé, nous nous appuyons sur une citation de M. Denis qui dit : « *apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture* »³⁵

³³J. Cummings, *Principes pour l'acquisition d'une langue seconde*, 1994, cité par Manaa GAOUAOUA, L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère et la quête d'une nouvelle approche avec les autres cultures, Synergies Algérie n°4-2009, pp.209-216.

³⁴GALLISSON, R. & COSTE, Daniel, *Dictionnaire de didactique des langues*, éditions Hachette, Paris, 1976, p.106

³⁵DENIS, M., *Développer des attitudes interculturelles en classe de langue*, in dialogue et culture, éditions, Didier, Paris, 2000, p.62

II.1.2. DÉFINITION DU CONCEPT « LANGUE »

Tout le mérite revient au linguiste suisse F. De Saussure (1916) d'avoir créé la discipline qui prend comme objet d'étude la langue. Il l'a appelé la linguistique. En outre, la langue est d'abord un moyen de communication qui joue un rapport pertinent dans les rapports sociaux car c'est par la langue que nous établissons des liens avec autrui, c'est par elle aussi que des guerres se déclarent, et c'est par la langue également que la paix s'installe. Aborder la langue implique la prendre en ses deux formes : *écrite et orale*.

Le linguiste suisse a défini la langue comme un système de signe, c'est-à-dire, elle est un code. La langue permet donc aux individus de se faire comprendre et de réaliser des tâches, qu'elles soient sociales, professionnelles, pédagogiques ou autres. Sans la langue, il n'y aurait pas de société ni de communauté. D'ailleurs, Benveniste le confirme dans ce passage :

*« Elle reflète l'héritage du modèle de comportement linguistique particulier propre à une communauté »*³⁶

A sa forme écrite, la langue permet à l'apprenant d'apprendre le bon usage de la langue, en société ou en classe car, à travers l'écrit, l'institution veut inculquer à l'apprenant la lecture et l'écriture. Ces activités considérées comme vitales dans la vie. La première lui permettra d'être autonome dans sa vie, grâce à la lecture, il sera à jour avec toutes les évolutions parce qu'il pourra comprendre les informations lues. L'écriture est fondamentale dans la vie d'un individu. Savoir écrire est crucial dans la vie d'une personne, c'est aussi une autre forme d'apprentissage d'autonomie.

En ce qui concerne l'oral d'une langue, et surtout la langue française, qui est une langue très présente dans la société algérienne, il ne manque pas d'importance car, ce côté de *langue* exige beaucoup de dextérité et de spontanéité de la part du locuteur. En revanche, l'oral est plus difficile parce qu'il nécessite la prise en compte du destinataire et des paramètres contextuels (âge, sexe, statut social, fonction, origine ethnique.). Aussi, dans l'oral, il y a la notion d'interaction qui est centrale dans l'échange verbal. A ce propos Catherine Kerbrat-Orecchioni

³⁶ BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Edition Gallimard, 1974, p.94

affirme : « La notion d'interaction implique que le destinataire soit en mesure d'influencer et d'infléchir le comportement du locuteur de manière imprévisible »³⁷

II.1.3. Définition du concept communication

La notion de communication est l'acte de transmettre un message ou des informations. Elle exige un émetteur et un récepteur. L'enseignant lorsqu'il enseigne son cours, il établit une communication. Dans ce contexte la communication est appelée une communication pédagogique qui se caractérise par une sorte d'interactions inégales parce que l'enseignant monopolise la parole parce qu'il veut à tout prix transmettre à ses apprenants des savoir-faire langagiers.

A ce propos Gilles Leclerc (2011) souligne :

« Nous appellerons communication pédagogique un genre de communication parmi d'autres (commerciale, politique, scientifique...), qui vise la transmission d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un savoir-être et a la particularité de mettre intentionnellement des usagers en situation d'apprendre. Nous appellerons modalité de communication pédagogique une manière de communiquer au sein de ce genre. Nous en retiendrons trois : « expliquer quelque chose à autrui », « mettre autrui en situation de s'expliquer quelque chose à lui-même » et « s'expliquer quelque chose avec autrui »³⁸

Parmi les communications pédagogiques, nous citons :

- Exposé de l'enseignant. ...
- Exposé avec interactions dirigées (cours dialogué) ...
- Questionnement et débat. ...
- Échanges entre élèves. ...
- Prise de notes et résumé ...
- Exposé par un ou des élèves. ...

³⁷ MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, édition Armand colin, 1974, p.25

³⁸ LECLERC, GILLES ; *Les modalités de la communication pédagogique*. Dans [Traité des sciences et des techniques de la formation \(2011\)](#), Revue Cairn.info. Disponible sur : <https://www.cairn.info/traite-des-sciences-et-des-techniques-de-la-format--9782100566891-page,489-506>.

- Lecture du manuel ou de textes authentiques. ...
- Production de textes écrits.

Ces différentes formes représentent pour l'enseignant des outils à exploiter en classe pour favoriser un climat adéquat à la communication orale. Le professeur choisit la forme qui convient à la situation de communication de la classe en fonction des objectifs voulus.

II.1.4. La compétence communicative (ses origines)

Les travaux de D.Hymes (1972) ont mis en exergue la notion de compétence de communication en réaction à la linguistique générative transformationnelle de Noam Chomsky (1965). D.Hymes considère que la langue n'est pas un simple instrument de communication mais surtout un moyen d'expression de la pensée.

L'auteur est parti du modèle de communication de Jackson (Bachmann, J. Lindenfeld, J. Simonin, 1991, p.62). Il a ajouté aux fonctions de Jakobson, une septième composante d'ordre contextuel. COSTA, Paulo illustre la position de ces auteurs comme suit :

« En fait, contrairement à Jakobson, issu de l'Ecole de Prague, prenant comme point de départ la langue plutôt que la parole, Hymes ne s'appuie pas sur ce postulat de l'autonomie linguistique. L'ethnographie de la communication est une composante de l'anthropologie linguistique. Elle concerne à la fois une forme d'anthropologie linguistique et de sociolinguistique (Dell Hymes, 1967, p.25). »³⁹

D.Hymes ayant élaboré l'ethnographie de la communication intègre la dimension sociolinguistique voire interactionniste. Elle insiste sur le facteur culturel, c'est-à-dire que la langue est surtout un comportement socioculturel. L'ethnographie de la communication est une théorie de la langue et la vie culturelle. COSTA, Paulo ajoute :

« La notion de compétence de communication née des critiques formulées par Hymes (1972) en réaction à la linguistique générative transformationnelle de Noam Chomsky (1965) pour

³⁹COSTA, Paulo, Compétence de communication et didactique, Des langues étrangères : La liaison ratée !pp.56-61 Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Pologne1/competence.pdf>

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

laquelle une langue est conçue comme un moyen d'expression de la pensée et non pas comme un instrument de communication »⁴⁰

Cela nous mène s'interroger sur la problématique de « l'approche communicative » et sur l'application réelle et effective des principes de la compétence communicative. Comme. Le même auteur évoque la place de la compétence communicative dans l'enseignement-apprentissage dans les propos suivants :

« Il nous semble qu'aucun manuel de langue pourrait réunir en lui seule l'ensemble des principes retenus pour la compétence de communication, notion clef de l'approche communicative. Ils se révèlent assez ambitieux et non suffisamment clairs pour être nettement repris sur un manuel »⁴¹

De ce fait, il nous paraît que les manuels scolaires de la langue française en Algérie usent beaucoup plus des images et des couleurs mais ne s'appuient sur les critères de la compétence communicative qui se focalise sur l'interaction verbale, la base des échanges en classe. A ce propos, Paulo Costa soulève :

« Enfin, loin de vouloir annoncer voire décréter une nouvelle « mort du manuel », il nous semble que les manuels de français dits communicatifs ne suffisent pas pour aider l'apprenant à acquérir une compétence de communication ou encore ce qu'on pourrait appeler de culture de la communication dans la langue cible (fonctionnement de la langue, réalisations des échanges, habitudes langagières, quels gestes...). Les activités communicatives peuvent être déclenchées par le manuel mais celles-ci doivent être suffisamment éclectiques pour faire recréer dans la classe des situations de communications plus authentiques et complètes. »⁴²

Ainsi, Paulo Costa critique la conception des manuels scolaires qui ne visent pas apprendre à apprendre à l'apprenant à acquérir une compétence communicative mais sur l'exploitation des couleurs et la typographie. Nous partageons son point de vue sur ce point parce que le problème de l'enseignement de l'oral découle de la non-application des critères de la compétence communicative.

⁴⁰ Ibid, p.57

⁴¹ Ibid, 59

⁴² Ibid, p.61

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

Paulo Costa affirme en ce qui concerne l'enseignement de l'oral que :

« Ainsi, la compétence de communication est définie comme « ce que le locuteur a besoin de savoir pour communiquer effectivement dans des contextes culturellement significatifs », la notion centrale étant « la qualité des messages verbaux d'être appropriés à une situation, c'est-à-dire leur acceptabilité au sens le plus large. »⁴³

Tableau n°1⁴⁴ : La place de l'oral dans les différentes méthodologies

	Méthodologie traditionnelle	Méthodologie directe	Méthodologie Audio-orale	Méthodologie SGAV	Méthodologie communicative
Année	?-1901	1901-1940	1940-1970	1960-1980	1980- à nos jours.
La place de l'oral	L'oral est classé au second plan.	L'oral est fréquent.	L'oral est prioritaire.	On traite l'oral Plus que l'écrit.	L'oral est fréquent dans la classe.
Le traitement de l'oral dans la classe	L'oral est abordé après la lecture et la traduction des textes littéraires.	L'oral est présent dans la classe.	L'oral est le pont principal de la leçon, du cours.	On traite l'oral plus que l'écrit.	L'oral est fréquent dans la classe.
Le rôle de l'apprenant	Il est interdit de parler dans la classe. Il ne participe qu'avec la permission du professeur.	Les élèves répondent aux questions posées par l'enseignant.	Les s'efforces à cœur les dialogue.	L'apprenant est répétiteur.	Il se transforme en apprenant prenant en charge son propre apprentissage de manière autonome.

⁴³ Ibid., p.58

⁴⁴ OLIVEIRA, Daniel Nunes, *Les difficultés des élèves à communiquer en français à l'oral*, Université du CAP VERT, Département des Sciences Humaines et Sociales, Maîtrise en Etude Françaises, septembre 2010.

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

Le rôle de L'enseignant	C'est le seul détenteur du savoir et l'unique à parler en classe.	Le professeur est actif et mène les élèves à participer.	Le professeur est actif et dirige les travaux.	Il est transformé en technicien manipulateur.	Il devient un chef d'orchestre limitant ses prises de parole et encourageant une participation orale spontanée.
--------------------------------	-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	------------------------------------------------	-----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce tableau représente un aperçu historique de la place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage et le changement de cette compétence qu'à partir les années d'enseignement /apprentissage de FLE.

II.1.5. Les composantes de la compétence communicative

Sophie Moirand précise les composantes de la compétence de communication comme suit :

- *« Une composante linguistique, c'est la connaissance des règles et des structures grammaticales, phonologiques, du vocabulaire, etc.*
- *Une composante discursive, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ;*
- *Une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leur relation ;*
- *Une composante socioculturelle, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux. »⁴⁵*

Dans la même sillon, beaucoup de didacticiens affirme que l'articulation entre ces différentes compétences est nécessaire pour parvenir à l'enseignement d'une véritable compétence de communication.

⁴⁵Moirand S, *Enseigner à communiquer en LE*, Hachette. Coll. F, 1982, p. 20.

De cela, nous pouvons retenir que toutes ces composantes sont indispensables pour l'interaction verbale en classe du FLE que ce soit au niveau de la compréhension ou de la production.

II.1.6. Le développement de la compétence communicative chez les apprenants

D'après Cristina Michaëla GRIGORE :

« Pratiquer une approche communicative en classe de langue signifie être conscient du fait que l'apprentissage de cette langue ne sera efficace que si elle sera employée à des fins communicatives. Les apprenants devront être capables de transmettre et de comprendre des messages oraux et écrits selon leur niveau de connaissance de la langue. La communication en classe a son importance car d'un côté elle assure l'ouverture des élèves vers l'étude de la langue étrangère, le français dans ce cas –ci, et de l'autre elle enlève les barrières linguistiques. »⁴⁶

II.2. Les interactions en classe de FLE

QUQ, J.P dans le dictionnaire de français langue étrangère et seconde définit l'interaction comme : *« ensemble d'influences exercées mutuellement dans des situations de face-à-face, comme la conversation, le dialogue, etc. »⁴⁷*

Le phénomène de l'interaction est inhérent à toute situation de communication soit orale ou écrite. De ce fait, il n'est pas étonnant que l'interaction comme concept intéresse plusieurs disciplines en rapport avec le langage comme la sociolinguistique, la psycholinguistique et surtout la pragmatique.

De même, l'interaction est actuellement largement prise en compte dans l'approche communicative et la perspective actionnelle comme le confirme le Cadre Européen Commun de Référence (CECR) cité par ROBERT, J.P : *« On accorde généralement une grande*

⁴⁶Cristina Michaëla GRIGORE, *Didactique du français langue étrangère I*, București : Politehnica Press, 2006, P 72

⁴⁷QUQ, J.P, *Le dictionnaire de français langue étrangère et seconde*, P 134

*importance à l'interaction dans l'usage ou l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication. »*⁴⁸

Selon ROBERT, J.P : « *L'interaction est, dans l'apprentissage d'une langue, à la fois un but (savoir interagir, c'est savoir communiquer), et un moyen (pour apprendre à communiquer, à interagir. »*⁴⁹

Pour que les enseignants et les apprenants puissent se rencontrer dans le but d'enseigner et d'apprendre une langue, dans notre cas le français langue étrangère FLE, des interactions doivent être établies afin de favoriser l'agir et l'interagir dans un contexte pédagogique précis.

A notre sens, aborder les interactions c'est aborder la classe autrement dit le groupe et son fonctionnement car les conflits et les tensions entre ses acteurs ont des répercussions sur le succès de l'apprentissage. Ces interactions on peut les classer comme suit :

II.2.1. Les interactions entre apprenant/apprenant

Plusieurs modes de fonctionnement du groupe-classe peuvent figurer entre les apprenants BERARD les explicitent comme suit :

*« Les différentes structures doivent permettre à chacun s'une part de trouver sa place dans ces modes de fonctionnement, d'autre part de se confronter à des modes de communication divers qui constituent un entraînement par rapport à la réalité moins dans les contenus (faire passer la parole) que dans les comportements que l'apprenant aura à développer : savoir prendre la parole, faire passer une information de façon simple, savoir formuler une demande, vérifier que l'on a compris l'autre, etc. »*⁵⁰

En conséquence, la pratique de la langue nécessite de déterminer la mise en place d'un réseau de communication qui suppose, selon le même auteur, « *des structurations à géométrie variable du groupe »*⁵¹ qu'on les distingue ainsi :

⁴⁸ ROBERT, J.P, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Édition Ophrys, Paris, 2008, P 106

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ BERARD, *Approaches communicative*, 1991, p58

⁵¹ Ibid , p57

- Communication par groupe de deux ;
- Communication par petits groupes ;
- Communication d'un membre du groupe à l'ensemble ;
- Communication d'un groupe à un autre ;
- Communication de l'ensemble du groupe.⁵²

Ceci nous laisse voir que les interactions entre apprenant/apprenant peuvent être diverse et changent selon la situation de communication et ses implications. Chaque situation permet à l'apprenant d'acquérir de nouveau comportement, des stratégies de réponses et des outils pour bien se placer dans le groupe classe.

II.2.2. Les interactions entre enseignant /apprenant

Evoquer les interactions entre enseignant/apprenant nous renvoie à aborder d'abord le rôle et l'attitude de l'enseignant dans les approches actuelles notamment celle qui est présente dans le contexte scolaire algérien « l'approche par les compétences ». Dans cette perspective, l'enseignant joue le rôle d'un médiateur, facilitateur, orienteur et organisateur du travail du groupe. Quant à l'apprenant, il est le centre du processus de l'enseignement 'apprentissage, actif et participe à son apprentissage.

BERAR précise le rôle de chacun comme suit :

« [...] Il revient à l'enseignant d'organiser le travail du groupe, de proposer des documents et des activités, d'explicitier des points de fonctionnement de la langue et de la communication lorsque ceci est nécessaire. Mais le groupe d'apprenants peut intervenir en retour sur certains éléments : programmation des contenus, type de documents, activités. Ceci peut se réaliser dans le cadre d'une négociation enseignant-apprenant. »⁵³

Dans cette perspective, l'apprenant est actif et il est invité à prendre l'initiative tandis que l'enseignant doit prendre le retrait, écoute ses apprenants et gère la classe en favorisant certains

⁵² Ibid. P58

⁵³ Ibid.

CHAPITRE II : La compétence communicative et les interactions en classe de FLE

équilibres qui est toujours recommandé pour l'efficacité des échanges établis entre enseignant/apprenant et même entre apprenant/apprenant.

GRANDCOLAS, Philippe envisage les interactions au sein de la classe de la manière suivante :

« Pour faciliter la communication dans la classe, il s'agit avant tout de créer une atmosphère différente de susciter un partage des responsabilités : quand l'enseignant aura accepté de perdre le monopole des questions et des corrections, de discuter avec les élèves des objectifs des activités proposées, quand les élèves sauront véritablement écouter ce que disent leurs voisins et leur parler directement, alors se tissera un réseau de communication beaucoup plus proche de ce qui se passe dans la vie réelle. »⁵⁴

II.2.3. Développer des compétences par la résolution de problèmes

Développer des compétences par la résolution de problèmes dans l'approche communicative vise à se rapprocher de la réalité et à donner à l'apprenant accès à cette réalité de la communication en langue étrangère le plus rapidement possible. La dynamique qui se crée dans cette relation entre apprentissage et possibilités de se confronter des problèmes proches du vécu de l'apprenant constitue un point-clé puisqu'il s'agit d'acquérir un savoir-faire en langue étrangère et dans une certaine mesure un savoir-être. Ceci suppose que le contact avec la langue étrangère soit possible, mais ce contact peut se réaliser sous des formes très différentes selon la situation proposée.

Conclusion

En tenant compte, que les interactions prennent une grande place dans le développement de la compétence communicative. L'appropriation d'une compétence communicative exige, d'un côté, l'engagement de l'enseignant qui doit créer une atmosphère favorisant la communication sur des sujets authentiques ; et d'un autre côté celui de l'apprenant qui doit participer aux interactions faites en classe.

⁵⁴Grand COLAS. Philippe, cité par E. Bérard, 1991, p57.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

CHPITRE III :

L'enquête par observation

INTRODUCTION

Dans notre partie pratique, nous avons mené une expérimentation auprès des apprenants de deuxième année secondaire dans le but de tenter de découvrir des éléments de réponse à notre problématique.

Notre objectif, à travers cette expérimentation, est de vérifier le rôle de l'exposé oral dans le développement de la compétence communicative des apprenants du lycée. Pour cela, nous avons filmé des séances de l'exposé oral durant le mois de mai, effectuée avec des apprenants de deuxième année secondaire. La base de données recueillie a été analysée dans le but de vérifier nos hypothèses.

III.1. La présentation de l'enquête

III.1.1. La pré-enquête

Avant de nous lancer dans l'enquête proprement, nous avons programmé une phase préparatoire afin de nous permettre d'étudier les conditions générales de réalisations citons en occurrence :

- *Choisir le lieu de l'enquête (ville et établissement).
- *Demander une autorisation auprès de la direction de l'établissement.
- *Fixer un rendez-vous à savoir le programme de notre échantillon les apprenants de 2^{ème}A.S.
- *L'annonce du sujet a exposé pour que les apprenants avoir une idée sur le sujet traité pour réaliser l'objectif de notre enquête.

A notre sens, cette phase préparatoire est nécessaire comme l'affirme Mucchielli en insistant sur le rôle primordial de cette étape comme suit :

CHPITRE III : L'ENQUETE PAR OBSERVATION

« La synthèse finale de la pré-enquête tire au clair toutes ces idées, les décanter, les formuler en autant de possibles à vérifier (hypothèses), et a pour avantage évident de clarifier le champ de l'enquête. L'horizon se dégage. On sait où on va »⁵⁴

III.1.2.Lieu de l'enquête

Notre recherche est effectuée dans le Lycée Mekki Menni qui se situe dans la commune de Biskra. Au moyen d'une autorisation remise par l'administration de notre département qui travaille en coordination avec la direction de l'éducation de Biskra, en vue de mener un stage de 10 jours. Ce Lycée contient 20 classes : 5 pour la première année, 7 pour la deuxième année et 8 classes pour la troisième année. Nous avons choisi cet établissement parce qu'il se trouve dans notre proximité ce qui nous a facilité la tâche.

Nous avons choisi les apprenants de la 2^{ème} année secondaire. Ce niveau contient huit classes, dont chacune est divisée en deux groupes (répartition exceptionnelle pour cette année suite à la pandémie de la Covid-19). Le nombre d'apprenants dans un groupe est entre 14 à 26, dont leurs âges varient entre 16 ans et 18 ans de niveau hétérogène.

III.1.3.Méthodologie

Dans le but de vérifier le rôle de l'exposé oral dans la construction et le développement de la compétence communicative et afin de répondre aux questions posées dans notre problématique, nous avons effectué notre recherche en choisissant les apprenants de la deuxième année secondaire, en deux spécialités différentes : Les langues, Sciences, au Lycée de Mekki Menni. En prenant comme échantillon ceux de la deuxième année secondaire.

De ce fait, notre activité s'est étalée en plusieurs séances filmées qui ont eu lieu durant le mois de mai. Ces enregistrements constituent le corpus que nous avons analysé par la suite.

⁵⁴MUCHIELLI, R, *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, ESF, 1993, p14.

III.1.4.L'échantillon

Pour réaliser notre expérimentation, nous avons choisi les apprenants de 2^{ème} année secondaire comme échantillon car, ils ont étudié quatre années d'apprentissage du français, donc ils avaient un pré-requis, certain « bagage linguistique » qui leur permet de s'exprimer en langue étrangère. Le groupe

Nombres d'apprenants dans les quatre (4) séances filmées :

✚ La classe n°1 :

Nombre de garçons présents : 8

Nombre de filles présentes : 13

Nombre de participants : 2

✚ La classe n°2 :

Nombre de garçons présents : 8

Nombre de filles présentes : 14

Nombre de participants : 2

✚ La classe n°3 :

Nombre de garçons présents : 8

Nombre de filles présentes : 13

✚ La classe n°4 :

Nombre de garçons présents : 3

Nombre de filles présentes : 1

Nombre de participants : 1

Nous notons ici que le sexe féminin représente la majorité dans les 4 classes.

Après avoir précisé le lieu de l'enquête et ses caractéristiques, nous arrivons à délimiter l'échantillon de notre recherche. Il est constitué de 5 apprenants qui ont présenté un exposé oral. Le nombre est restreint par la contrainte du temps car on ne peut faire passer qu'un apprenant ou deux par séance.

Donc, notre échantillon comporte : 3 filles et 2 garçons dont le niveau est hétérogène.

III.2. Fiche pédagogique de l'activité

Projet II :

Séquence : Plaider une cause à la discréditer.

Activité : Production orale

Objectifs opérationnels : *À mener l'élève à exprimer son point de vue.

*Favoriser la prise de parole chez l'apprenant.

*Instaurer une atmosphère favorable à l'échange des idées.

*Développer la technique de prise de notes.

Déroulement :

Moment 1 : Porter au tableau le thème de l'exposé oral afin que les élèves puissent identifier les mots-clés.

Thème : L'émigration clandestine est de plusieurs plus réputée au sein des jeunes algériens.

Que pensez-vous de ce phénomène dangereux ?

Mots-clés : Emigration clandestine /jeunes/algériens/penser/phénomène dangereux.

Moment 2 : Intervention des apprenants, leur donner libre temps pour s'exprimer, en posant des questions en cas de besoin.

III.2.1. Le déroulement de la séance

Nous avons réalisé cette expérimentation auprès des apprenants de deuxième année secondaire qui ont étudié en deux filières différentes ; langues et sciences en prenant comme échantillon un groupe d'exposants composé de 5 apprenants qui ont pu passer dans les séances que nous avons assistées.

Pour mener bien notre enquête, nous avons d'abord expliqué notre but de filmer la séance pour donner une image scientifique à l'expérimentation.

CHPITRE III : L'ENQUETE PAR OBSERVATION

Cette activité a été filmée en trois enregistrements vidéo le dimanche 09 mai 2021 et le mardi 04 mai dans trois salles de classes.

A cause de COVID-19, la classe est divisée en deux, avant elle contient au moins 40 élèves et actuellement, le nombre d'élèves est diminuer au moitié. Ce qu'on met d'assister plusieurs séances. Même en ce qui concerne le temps, il est diminué qu'avant, la séance avant durée 1h, mai actuellement 45min.

C'est pour cela au lieu de faire deux séances, on a assisté quatre séances pour réaliser notre objectif.

Tout d'abord, l'enseignante a commencé par saluer les élèves, Puis, Elle écrit la date du jour au tableau et l'intitulé de l'activité à réaliser 'la production orale'.

Ensuite, elle a entamé son sujet par un éveil de l'intérêt en posant une question de départ :

Que pensez-vous de l'émigration clandestine ?

A partir de cette question les élèves ont commencé chacun à donner son point de vue sur le thème proposé (pour ou contre l'émigration clandestine).

Ce que nous avons remarqué pendant le déroulement de la séance, c'est que l'enseignante ne cesse pas à poser les questions ce qui a empêché l'élève à prendre son temps à parler suffisamment sur le thème traiter.

Aussi, nous avons constaté que les élèves étaient plus motivés à aborder ce phénomène, Cette salle était dotée de :

- Tables
- Chaises
- Bureau : 1
- Chaise d'enseignant:1
- Tableau blanc
- Rideau : 2
- Ventilateur : 2

III.2.2.L'instrument de recherche

Pour pouvoir analyser l'activité de l'oral que nous avons assisté, nous avons construit une grille d'observation pour évaluer les différents exposés oraux faites par les apprenants qui représentent notre échantillon d'étude.

Cette grille a été remplie pendant la présentation orale des élèves où nous avons mis l'accent sur les critères principaux de la réussite dans l'exposé oral. Nous avons, par la suite fait le comptage et interprété les chiffres en pourcentage comme le montre la grille suivante

Tableau n°2 : Grille d'évaluation : pour l'activité de l'exposé oral

Apprenants Critères	Apprenant 1	Apprenant 2	Apprenant 3	Apprenant 4	Apprenant 5	Nombre des apprenants ayant respecté le critère	Pourcentage
1-La clarté de la progression de la pensée.		+		+		2	40%
2-La pertinence des idées avec le thème.		+		+		3	60%
3-Le contact avec l'auditoire		+				1	20%
4-L'adaptation de la haute voix dans la présentation.	+	+	+			3	60%

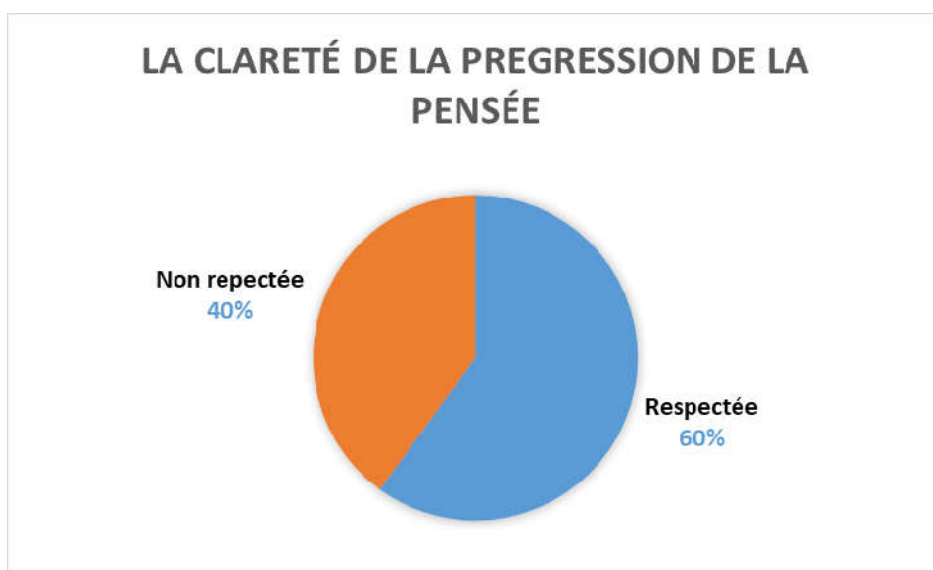
CHPITRE III : L'ENQUETE PAR OBSERVATION

5- L'exposé est synthétisé et complet.		+				1	20%
6- Le détachement de la lecture des notes.		+				1	20%
7- Dépasser l'hésitation	+					2	40%
8- L'utilisation des gestes et du visage	+	+		+		4	80%
9- L'utilisation des articulateurs logiques.		+		+		2	40%

III.2.3. La présentation et l'analyse des données

Après avoir lu et analysé la grille d'observation de l'activité, nous allons interpréter les résultats en graphiques et exposer les commentaires qui leur correspondent selon chaque critère.

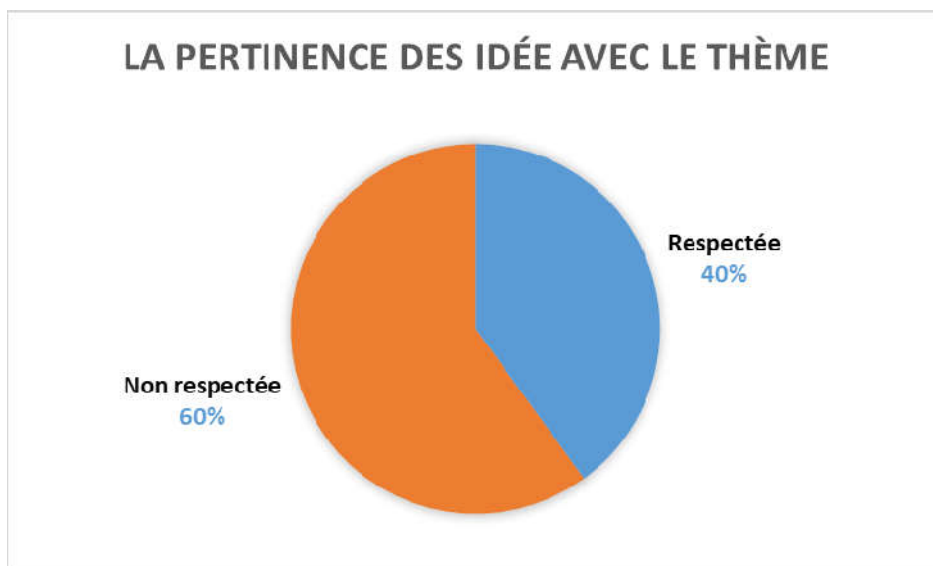
Critère 1 : La clarté de la progression de la pensée.



Commentaire

L'évaluation des exposés présentés par les élèves nous mène à voir que les élèves ont des idées diversifiées. Cependant, on remarque que 40% des élèves sont mal organisés du côté des idées, 60% des élèves seulement ont respecté le premier critère et ils ont bien maîtrisé leur cheminement d'idée.

Critère 2 : La pertinence des idées avec le thème



Commentaire

A partir de ce graphique, nous constatons que les élèves n'ont pas bien saisi le thème, tandis que peu d'élèves ont respecté ce critère 40% par rapport aux autres.

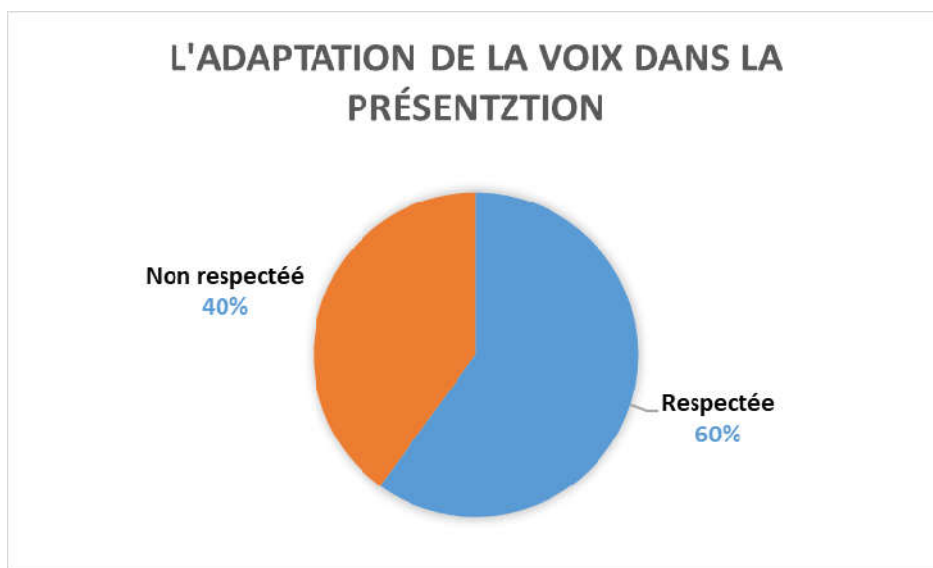
Critère 3 : Le contact avec l'auditoire



Commentaire

En analysant ce graphique, nous pouvons voir que la majorité des apprenant 80% a présenté l'exposés d'une manière qui attire l'attention de l'auditoire donc le contact était présent.

Critère 4 :L'adaptation de la haute voix dans la présentation



Commentaire

Ce qui est clair dans ce graphique, c'est que la majorité 60% a parlé à haute voix ce qui a permis à l'auditoire d'écouter ce qu'ils ont en train de présenter.

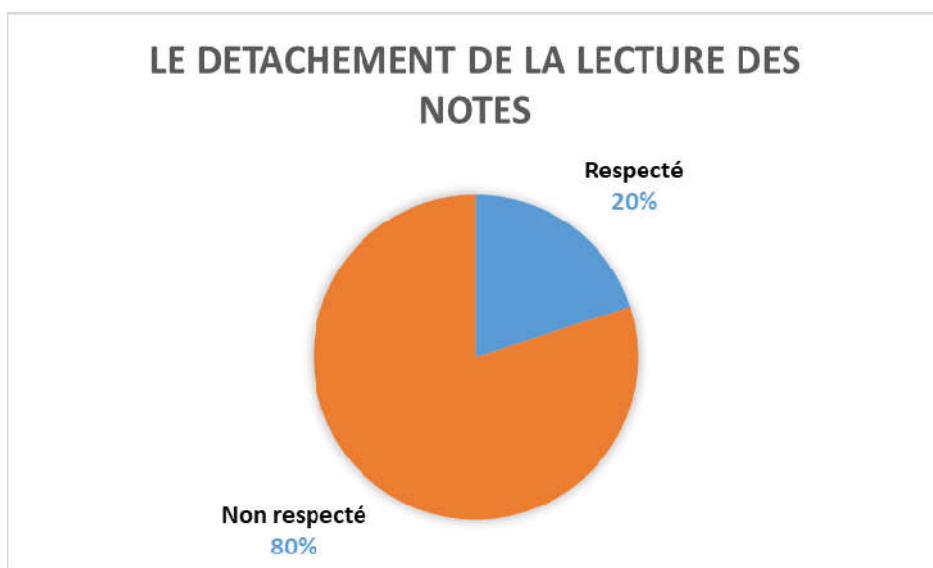
Critère 5 : L'exposé est synthétisé et complet



Commentaire

Nous avons remarqué que 20% seulement des apprenants ont présenté un exposé synthétisé et complet ce qui laisse voir que les apprenants prouvent certaines difficultés dans la réalisation d'un exposé.

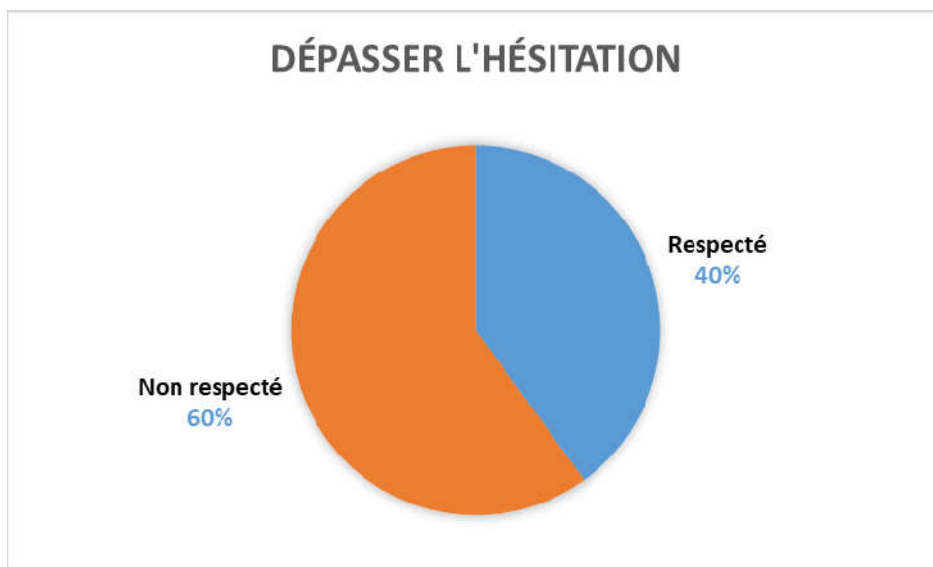
Critère 6 : Le détachement de la lecture des notes



Commentaire

D'après la représentation graphique, 20% seulement des apprenants qui ont pu exposé leur travaillent en se détachant de leurs notes. L'élève prépare ses idées mais n'arrive pas à les exposer oralement.

Critère 7 : Dépasser l'hésitation



Commentaire

Les données représentées dans cette graphique montrent que 40% des apprenants dépassent l'hésitation et montre certaine confiance en soi lors de leur présentation orale. En revanche, 60% restent hésités et s'expriment difficilement.

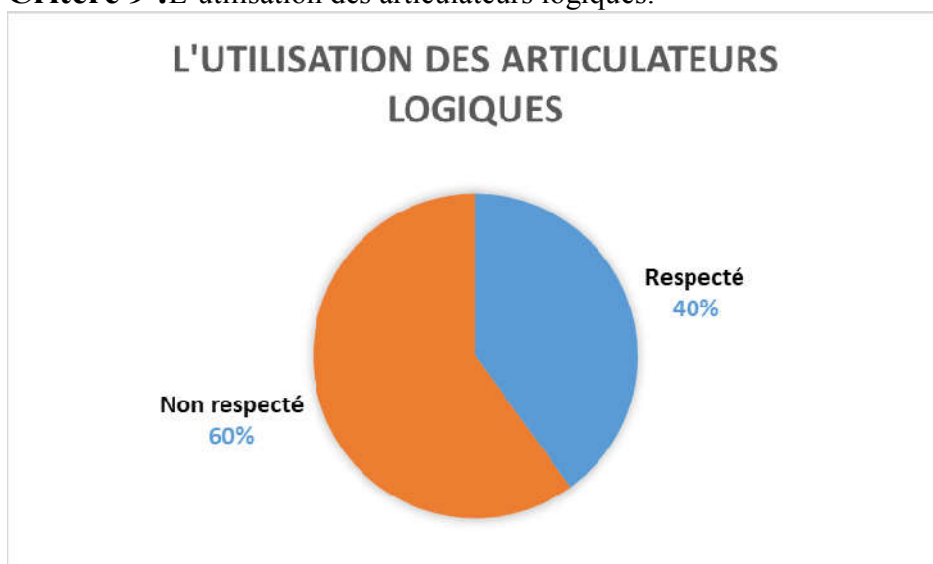
Critère 8 :L'utilisation des gestes et du visage



Commentaire

Cette graphique révèle que la majorité des apprenants 80% utilisent les gestes et le visage pour faire passer le message. Pour eux ce sont des outils qui facilitent la communication.

Critère 9 :L'utilisation des articulateurs logiques.



Commentaire

Les données représentées dans le graphique ci-dessus montrent que 40% des apprenants utilisent des articulateurs logiques en exposant leurs idées ce qui assure un certains

enchainements logiques des informations données. Ainsi, les apprenants essaient d'amener autrui à partager leur point de vue d'une manière raisonnable. En revanche, les 60% qui restent apparaissent incapables de justifier leurs opinions avec des arguments enchainés avec des articulateurs logiques.

SYNTHÈSE

Lors de l'évaluation de l'exposé oral, l'enseignant peut prendre en compte trois aspects: le contenu de l'exposé, la présentation orale de l'apprenant et la réaction de l'auditoire. Il est préférable que l'enseignant fournisse des exemplaires de la grille d'évaluation aux apprenants, avant les présentations orales, afin qu'ils soient informés sur les règles qu'ils devront respecter, ainsi que les critères à prendre en compte.

Tout d'abord, l'apprenant sera évalué sur le contenu de son exposé c'est-à-dire sur sa capacité : à expliquer et à illustrer les informations ; à respecter la structure de l'exposé et à assurer la cohésion entre ses différentes parties ; à rédiger une introduction attirante, un développement intéressant et une conclusion marquante ; à enchaîner les idées et les organiser selon leur importance, et surtout, à respecter les règles de la langue (employer une grammaire correcte et un vocabulaire adéquat).

L'enquête que nous avons effectuée nous a abouti au résultats suivants : si l'exposé est bien exploité en classe de langue, il fournira un résultat satisfaisant en domaine du développement de la compétence orale ce qui affirme notre première hypothèse. Nous trouvons donc que l'exposé oral permet une meilleure prise de parole chez les apprenants si l'enseignant mettait en place un contexte propice à l'apprentissage du FLE.

Aussi, les résultats obtenus affirment notre deuxième hypothèse et confirment que l'exposé oral est un facteur déterminant dans la construction et le développement d'une compétence communicative si la pratique pédagogique de l'enseignant était de qualité.

Conclusion

Durant notre expérimentation au Lycée « Mekki Menni », nous nous sommes appuyés sur l'observation directe dans la classe et le déroulement de la séance de l'exposé oral.

Les données que nous ont fournies par l'enquête nous ont permis de vérifier les hypothèses émises au départ et de mettre en évidence l'importance de la pratique de l'exposé oral au secondaire.

A partir de notre recherche, nous avons remarqué que les apprenants rencontrent plusieurs difficultés au niveau de l'oral à cause de nombreux facteurs (la peur, le manque de la confiance en soi, le trac la timidité). Cette activité permet à l'apprenant de se détacher de ses lacunes.

En somme, l'exposé oral implique l'apprenant à prendre la parole devant un public visé, s'exprimer oralement et mettre fin à leur insécurité linguistique qui représente le handicap majeur à la prise de parole.

Cette activité libère la parole de l'apprenant et lui amène à développer sa compétence communicative. L. Louise affirme cette optique en avançant que :

« Les présentations de cours par les étudiants qui utilisent différents moyens pédagogiques pour leur enseignement (exposé, démonstration, questionnement, etc.) permettent... de donner une place aux effacés et aux timides et d'augmenter chez chacun la confiance en soi et en ses capacités d'apprendre (puisque'on réussit à enseigner !) »⁵⁵

Pour conclure, nous voulons rappeler que nous avons tenté à travers notre enquête de mesurer l'impact de l'exposé oral sur la prise de parole chez les lyciens. Nous avons constaté que la présentation de plusieurs exposés a amélioré la production orale de l'apprenant, ainsi qu'elle permet à l'élève de maîtriser au mieux la prise de parole devant un auditoire. Donc nos deux hypothèses sont confirmées.

⁵⁵Louise Langevin « Aide ses étudiants à bien vivre l'exposé oral »
<http://www.unites.uqam.ca/pcpes/aider.pdf>, consulté le 02/07/2021, à 16 h 19 min.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

En conclusion, notre recherche a pour un objectif principal de montrer le rôle de l'exposé oral dans la construction et le développement et la compétence communicative : Cas des apprenants de deuxième année secondaire au Lycée Mekki Menni.

Notre but central est de mesurer l'importance de l'exposé sur la prise de parole chez les apprenants, ainsi que de connaître les difficultés rencontrées par les apprenants.

Nous revenons tout d'abord à rappeler notre problématique qui est formulée comme ceci :

-Quel est le rôle de l'exposé oral dans l'acquisition et le développement de la compétence Communicative ?

Les questions qui ont tracé le cheminement de notre étude sont les suivantes :

-Pourquoi un grand nombre d'apprenants n'osent pas à prendre la parole devant un public ?

-Quel est l'impact de l'exposé oral sur la construction et le développement d'une compétence communicative orale et sur l'apprentissage du FLE ?

-De quelle façon l'exposé oral peut-il améliorer l'apprentissage du FLE ?

Ensuite, nous rappelons nos hypothèses :

-l'exposé oral permet une meilleure prise de parole chez les apprenants du secondaire si l'enseignant mettait en place un contexte propice à l'apprentissage de cette langue-culture.

-l'exposé oral est un facteur déterminant dans la construction et le développement d'une compétence communicative si la pratique pédagogique de l'enseignant était de qualité.

Comme notre recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral et en vue d'évaluer la compétence communicative, nous avons opté pour un instrument d'investigation,

CONCLUSION GÉNÉRALE

en effectuant une enquête par le biais d'un outil de recherche : l'observation, et de faire un enregistrement audio-visuel d'une séance consacrée à l'exposé oral, auprès des apprenants de 2^{ème} A.S.

Ce travail est composé de trois chapitres, nous avons consacré le premier chapitre à l'enseignement de l'oral en Algérie et a abordé l'exposé oral comme outil d'enseignement/apprentissage.

Le deuxième chapitre est réservé à la communication, la compétence communicative et les interactions en classe.

Le dernier chapitre, constitue la pratique, dont nous avons présenté les différents éléments contribuant dans la réalisation de notre expérimentation, et nous avons arrivé au point d'analyser les résultats et les données obtenus.

Notre recherche a été réalisée auprès des apprenants de deuxième année secondaire qu'à partir une enquête par observation.

En effet, l'analyse d'une grille d'évaluation des exposés présentés pendant l'activité de la production orale à laquelle nous avons assisté et filmé les apprenants en présentant leur exposé oral. Selon les analyses effectuées, nous avons remarqués que les apprenants ont beaucoup de difficultés dans la production orale qui peut être remédiées avec la présentation de plusieurs exposés.

Enfin, nous avons confirmé l'importance de l'exposé oral dans le développement de la compétence communicative et la place de l'oral dans l'acquisition de cette langue.

En même temps, nous arrivons à affirmer que l'exposé oral, cet outil utilisé pour transmettre les savoirs, permet : de dépasser la peur, d'enrichir le vocabulaire et d'améliorer la prononciation chez les apprenants.

En somme, nous tentons à travers notre expérimentation d'inciter les enseignants à donner plus d'importance à l'exposé oral en le considérant comme activité utile pour la résolution des problèmes de la prise de parole rencontrés par les apprenants.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En définitive, nous espérons que notre étude ouvrira la voie à d'autres perspectives de recherche qui pourront par exemple s'interroger sur la construction et le développement de la compétence communicative en classe du FLE en exploitant d'autre outil dans le domaine de l'oral. Alors d'autres futures études peuvent se lancer afin de répondre à toutes les ambiguïtés et lacunes qui gravitent autour du sujet du développement de la compétence communicative.

RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages

1. BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Edition Gallimard, 1974
2. BERARD, *Approches communicative*, 1991
3. BOYER, H et M. Butzbach, & M. Pندانx, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, Clé International, 1990.
4. Eveline, Charmeurx. *Apprendre la parole*. SEDRAP. 1996.
5. GRIGORE Cristina Michaëla, *Didactique du français langue étrangère I*, București : Politehnica Presse, 2006
6. LANGEVIN, Louise, « *Aide ses étudiants à bien vivre l'exposé oral* »
7. MARTINET, André, *Eléments de linguistique générale*, édition Armand colin, 1974
8. MOIRAND, S, *Enseigner à communiquer en LE*, Hachette. Coll. F, 1982.
9. MUCHIELLI, R, *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, ESF, 1993.
10. PUREN Christian, *Histoire méthodologique de l'enseignement de la langue*, Paris, Nathan clé international, collection DLE, 1998.
11. VANOYE F, *expression communication*, Armand colin, Paris, 1990
12. VANOYE F, *expression communication*, Armand colin, Paris, 1990.

II. Thèses et mémoire

1. BOULARAS, Miloud, cité par, CHERAK Radia, *Comment réussir à l'oral ? Vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister, université EL-Hadj Lakhdhar de Batna, année académique : 2006/2007.
2. DALILE. Hanane, *L'impact de l'exposé oral sur la prise de parole*, mémoire de master, option didactique, université d'Adrar, promotion 2018-2019.

3. DALILE. Hanane, *L'impact de l'exposé oral sur la prise de parole*, mémoire de master, option didactique, université d'Adrar, promotion 2018-2019
4. GUIDOUME Mohamed, *Représentations et pratiques enseignantes dans une approche par compétences du FLE au secondaire algérien*, Thèse de doctorat de didactique, Université d'Oran, année universitaire 2009/2010.
5. OLIVEIRA, Daniel Nunes, *Les difficultés des élèves à communiquer en français à l'oral*, Université du CAP VERT, Département des Sciences Humaines et Sociales, Maîtrise en Etude Françaises, septembre 2010.
6. SEDDIKI. Aoussine, cité par, CHERAK. Radia, *Comment réussir à l'oral ? vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister, option : Didactique, Université El- Hadj Lakhdar de Batna, année académique, 2006/2007.

III. Articles

1. DENIS, M., *Développer des attitudes interculturelles en classe de langue*, in dialogue et culture, éditions, Didier, Paris, 2000
2. GUEDJIBA, Abdennacer, *L'enseignement de l'oral en classe de FLE au secondaire Entre postulats théoriques et applications pratiques*, in ALTRALANG Journal, volume 02,01juillet 2020.
3. J. Cummings, *Principes pour l'acquisition d'une langue seconde*, 1994, cité par Manaa GAOUAOUA, *L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère et la quête d'une nouvelle approche avec les autres cultures*, Synergies Algérie n°4-2009, pp.209-216.
4. NONNON Elisabeth. *L'enseignement de l'oral et les interactions verbales es classe : champ de référence et problématique* Revue française de pédagogie, n° 127, octobre-novembre-décembre 1999, p, 87-131.

IV. Dictionnaires

1. Alain R., Daniel M., Gilles F., *Le Robert de poche*, Canada, 2008,
2. CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris, 2003.
3. GALLISSON, R. & COSTE, Daniel, *Dictionnaire de didactique des langues*, éditions Hachette, Paris, 1976.

4. Halté J.F. & Raspail M., *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005,
5. ROBERT, J.P, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Édition Ophrys, Paris, 2008.

V. Documents officiels

1. Curriculum de français, 2^{ème} année secondaire, jan, 2006.
2. Le programme de secondaire, 2004.
3. Théry B. (dir), *Guide de belin de l'enseignement de français*, Belin, 1985

VI. Sitographie

1. ALAIN Boissinot (1994)http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm- 18k, Page active le 03/07/2021.
2. BENHOUBOU, Nabila, « *L'enseignement du français au secondaire : pour une perspective énonciative de l'écrit* », consulté le : 26/06/2021. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/Insaniyat>
3. BENHOUBOU, Nabila, « *L'enseignement du français au secondaire : pour une perspective énonciative de l'écrit* », consulté le : 26/06/2021. Disponible sur internet : <http://journals.openedition.org/Insaniyat>
4. *bi/plurilingue et (in)sécurité linguistique* » <http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>. Page active le 04/07/2021.
5. BILLIERES Michel, *L'oral, c'est quoi au fait ?-Au son du fle*, disponible sur : [https://www. Verbotonal-phonitique.com](https://www.Verbotonal-phonitique.com). Consulté le 03/07/2021.
6. BUJOLD Nérée, *L'exposé oral en enseignement*, <https://books.google.dz>. Consulté le 04/07/2021.
7. COSTA, Paulo, Compétence de communication et didactique, Des langues étrangères : La liaison ratée !pp.56-61 Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Pologne1/competence.pdf>
8. DANIEL. Coste. « *Compétence bi/plurilingue et (in)sécurité linguistique* », disponible sur : <http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>. Page active le 04/07/2021
9. <http://www.unites.uqam.ca/pcpes/aider.pdf>, consulté le 02/07/2021, à 16 h 19 min.
10. <https://citation.ouest-france.fr>, de Louis Aragon, Consulté le 03/02/2021
11. <https://citation.ouest-france.fr>, de Louis Aragon, Consulté le 03/02/2021

12. <https://ppa6015.wikispaces.com/L%27expos%C3%A9>, consulté le 26/06/2021, 18 :11.
13. <https://ppa6015.wikispaces.com/L%27expos%C3%A9>, consulté le 26/06/2021, 18 :11.
14. <https://www.shs-conferences.org>. Consulté le 03/07/2021.
15. <https://www.shs-conferences.org>. Consulté le 03/07/2021.
16. <https://www.shs-conferences.org>. Consulté le 02/07/2021.
17. Lafontaine, L. *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*. In Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 8(1), 95–109. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1018160ar>
Enseigner/Apprendre l'oral dans le contexte universitaire égyptien, <https://journals.indexcopernicus.com>. Consulté le 05/07/2021.
18. LECLERC, GILLES ; *Les modalités de la communication pédagogique*. Dans [Traité des sciences et des techniques de la formation \(2011\)](#), Revue Cairn.info. Disponible sur : <https://www.cairn.info/traité-des-sciences-et-des-techniques-de-la-format--9782100566891-page,489-506>.
19. MARTORY.B, *Technique de l'exposé oral*, <https://www.persee.fr>. Consulté le 04/03/2021.

ANNEXES

Grille d'évaluation : pour l'activité de l'exposé oral

Apprenants Critères	Apprenant 1	Apprenant 2	Apprenant 3	Apprenant 4	Apprenant 5	Nombre des apprenants ayant respecté le critère	Pourcentage
1-La clarté de la progression de la pensée.							
2-La pertinence des idées avec le thème.							
3-Le contact avec l'auditoire							
4- L'adaptation de la haute voix dans la présentation.							
5- L'exposé est synthétisé et complet.							
6-Le détachement de la lecture des notes.							

ANNEXES

7- Dépasser l'hésitation							
8- L'utilisation des gestes et du visage							
9- L'utilisation des articulateurs logiques.							

RÉSUMÉ

Cette recherche a pour objectif de montrer que la présentation d'un exposé oral permet de développer la compétence communicative, et les interactions entre les apprenants.

Afin d'assurer la validité des hypothèses proposées, nous avons mené une enquête auprès des apprenants de 2^{ème} A.S. Dans notre expérimentation, nous nous sommes appuyés sur la réalisation d'une activité en se basant sur l'exposé oral, qu'on a filmé sous forme d'un audio-visuel pour donner un aspect scientifique et authentique à notre travail.

D'après les résultats obtenus, nous avons pu déduire que l'exposé oral demeure un moyen efficace permettant d'améliorer diverses capacités communicative (un savoir-être, un savoir-faire, un savoir-communiquer) et intellectuelle.

Mots clés : Oral, l'exposé oral, la compétence communicative, enseignement de l'oral, la présentation

الملخص

هدف هذا البحث هو إظهار أن تقديم عرض شفهي يساعد على تطوير الكفاءة التواصلية، والتفاعل بين المتعلمين.

من أجل التأكد من صحة الفرضيات المقترحة، أجرينا مسحاً لمتعلمي السنة الثانية ثانوي. اعتمدنا في تجربتنا على القيام بنشاط يعتمد على العرض الشفهي، والذي صورناه على شكل سمعي بصري لإعطاء جانب علمي وأصيل لعملنا.

من النتائج التي تم الحصول عليها، تمكنا من استنتاج أن العرض الشفوي يظل وسيلة فعالة لتحسين التواصل (المهارات الشخصية، والدراية، والمعرفة) والقدرات الفكرية.
الكلمات المفتاحية: عرض شفهي، شفهي، كفاءة تواصلية، تدريس شفهي، عرض

Abstract :

This research aims to show that the presentation of an oral presentation helps to develop communicative competence, and interactions between learners.

In order to ensure the validity of the proposed hypotheses, we conducted a survey of 2nd Secondary year learners. In our experiment, we relied on carrying out an activity based on the oral presentation, which we filmed in the form of an audio-visual to give a scientific and authentic aspect to our work.

From the results obtained, we were able to deduce that the oral presentation remains an effective means of improving various communicative (interpersonal skills, know-how to do, know-how to communicate) and intellectual capacities.

Keywords: Oral, oral presentation, communicative competence, oral teaching, presentation